n°4

PUYCAPEL

Calvinet & Mourjou

BULLETIN MUNICIPAL - Juillet 2021

Atlas de la biodiversité

Restauration de l'église Saint-Médard

Internet très haut débit

Mourjou en Châtaigneraie

Adressage

Jeux à l'école

Terrain multisports

Toutes les infos sont sur

www.puycapel.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

- HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES
«accueil du public»
- MOURJOU, le bourg: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
Tel: 04 71 49 96 37
-CALVINET, place Jean de Bonnefon: mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30
Tel: 04 71 49 94 32
contact courriel : mairie@puycapel.fr

- HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE
place Jean de Bonnefon CALVINET
Lundi à samedi de 9h00 à 12h00
Tel: 04 71 49 68 94

- HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE
le mas MOURJOU
Mardi 16h30 à 17h30
Mercredi 14h00 à 17h30
Jeudi 14h à 17h30
Samedi: 14h00 à 17h30
Tel: 04 71 49 69 34
contact courriel: mediathequemourjou@orange.fr

Horaires juillet et août :
mardi : 14h30 à 17h30
mercredi , jeudi et samedi :
14h00 à 17h30

Vous venez d'emménager dans la commune, voici d'autres renseignements utiles:

**** EAU:*** la facturation de l'eau est gérée par la commune. Nouveaux propriétaires: dès l'arrivée dans votre nouveau logement, contactez la mairie et communiquez le relevé de votre compteur.

**** ORDURES MENAGERES:*** La gestion des déchets ménagers est effectuée par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne. La redevance est dûe par le locataire (le propriétaire doit communiquer tout changement de locataire à la Communauté de Communes: 5 rue des Placettes 15 220 Saint-Mamet, 04 71 49 33 30).

**** DECHETTERIES INTERCOMMUNALES:*** Pour l'ensemble de vos autres déchets, 4 déchetteries vous accueillent sur le territoire de la communauté de communes (Lafeuillade en Vézie, Maurs, Laroquebrou, Saint-Mamet). Retrouvez les horaires d'ouverture sur www.chataigneraie15.fr. Pensez à vous munir de la facture de redevance pour l'enlèvement d'ordures ménagères ou contactez le standard de la communauté de communes.

Edito

QUINZE MOIS

Quinze mois, c'est à peu près le délai qui sépare la prise de fonction officielle de la nouvelle équipe municipale, à l'issue du premier confinement, du moment où vous aurez entre les mains le présent bulletin.

C'est le temps d'un premier bilan, tant sur le mode d'exercice que sur les premières réalisations du conseil municipal.

Tous les conseillers sont impliqués dans la vie municipale, souvent sur le terrain, mais aussi dans la vie de la communauté de communes, puisque Puycapel est représentée dans toutes les commissions communautaires.

Certains, adjoints ou non, sont responsables de dossiers qu'ils mènent à bien.

De même, les agents communaux ont pris la mesure de la commune nouvelle, en ne ménageant pas leur peine.

Conseillers et agents n'hésitent pas à être forces de proposition.

Nous leur savons gré de leur implication, d'autant que nous leur demandons du rythme pour que les affaires communales avancent.

Cette approche a permis :

-la construction de la voie communale de Jalenques, qui sera bientôt réceptionnée et ouverte à la circulation.

Cette route est le premier projet structurant de la commune nouvelle, qui a été aidée financièrement par l'Etat à un double titre (dotation d'équipements des territoires ruraux et plan de relance) et par le Conseil départemental.

Grâce à cette route, l'usine INTERLAB est désenclavée, et peut prévoir son extension, qui devrait permettre la création d'une cinquantaine d'emplois.

-la mise en œuvre du programme de rénovation de la voirie communale.

Peu de communes de la taille de la nôtre ont engagé un tel volume de travaux. Nous continuerons sur cette lancée en 2022, car nous avons conscience que certains chemins ne sont acceptables ni pour les riverains, ni pour les visiteurs.

-la réalisation d'un terrain multisports.

Ce terrain est ouvert depuis le mois de mai, en remplacement du cours de tennis n°2.

Concomitamment, le cours de tennis n°1 a été rénové.

-la constitution de l'atlas de la biodiversité communale (ABC).

La commune a été lauréate de l'appel à projets relatif à cet atlas, qui constitue une aide à la décision, afin de préserver et valoriser son patrimoine naturel, et sensibiliser les habitants à la nécessaire prise en compte de ces enjeux. Chacun d'entre vous a reçu dans sa boîte aux lettres un livret d'observation.

-l'adressage

Vaste chantier mené conjointement avec la Poste, il a dû être remis sur le métier, compte-tenu de la nécessité d'établir un dossier numérique répondant aux derniers critères requis.

La Poste adressera à chacun des habitants une carte indiquant le numéro de la rue ou du hameau où il réside.

Les plaques de rue manquantes, ainsi que celles des numéros de rue, seront posées par les soins de la commune.

Ces quelques exemples démontrent, s'il en est besoin, notre entier dévouement aux habitants de la commune, dans un seul but, celui de l'intérêt général, afin qu'ils puissent vivre à Puycapel dans les meilleures conditions.

SOMMAIRE

- Agenda municipal p 4
- Synthèse des conseils municipaux p8
- Un peu d'histoire p18
- Vie associative p25
- Vie des écoles p30
- Atlas de la biodiversité p 32
- Portraits p34
- Etat civil p35
- Informations diverses 36

Agenda Municipal

29/07/2020	Rencontre de PROLUDIC pour aménagement aire de jeux école + garderie de Calvinet : Perrine Meresse, Robert Malbos, Antoine Puech
19/08/2020	Réunion avec BOIS & PAYSAGAGE pour l'aménagement des abords des maisons Polygone (François Danemans, Marthe Lavaissière, Robert Malbos et Carole Puech)
19/08/2020	Audition de René PAGIS, candidat aux Sénatoriales (François Danemans et Sylvain Delrieu)
21/08/2020	Réunion avec Lionel Viallard et François Plantade sur l'aménagement de la RD 66 (François Danemans, Marthe Lavaissière, Robert Malbos et Carole Puech)
21/08/2020	Audition de Laurence TAILLADE, candidate aux Sénatoriales
21/08/2020	Audition de Michel Teyssedou, candidat aux élections sénatoriales (François Danemans, Sylvain Delrieu, Colette Labrunie , Carole Puech et Jean-Marc Laborie)
21/08/2020	Réunion avec Calvinet Pétanque pour l'aménagement des abords du terrain de pétanque (Carole Puech)
21/08/2020	Audition d'Eric Février, candidat aux élections sénatoriales (F. Danemans, M. Lavaissière, JM. Laborie)
24/08/2020	Réunion avec l'association Maison de la Châtaigne (F. Danemans, M. Lavaissière, Ph. Puech)
25/08/2020	Entretien avec Pauline MARQUET, nouvelle directrice de l'école (F. Danemans, M. Lavaissière)
26/08/2020	Rendez-vous avec SOCOBOIS pour la réalisation des diagnostics à l'auberge de Mourjou (R. Malbos)
02/09/2020	Réunion avec Laetitia TRELON (Agence régionale de santé) sur la protection des captages du faisan et de Puy Capel (François Danemans, Marthe Lavaissière, Jean-Marc Laborie)
03/09/2020	Rentrée scolaire dans les deux écoles (François Danemans)
04/09/2020	Commission transition écologique de la Communauté de communes (Jean-Marc Laborie, Carole Puech et Sébastien Couderc) Saint-Mamet
05/09/2020	Audition de Stéphane Sautarel, candidat aux élections sénatoriales (François Danemans, Antoine Puech, Jean-Marc Laborie et Sylvain Delrieu)
06/09/2020	Installation de l'abbé Pascal Poirier, curé de la Paroisse N. D. en Châtaigneraie, à Maurs (F. Danemans)
06/09/2020	Rencontre avec Ginette Vincendeau, exécutrice testamentaire de Peter Graham (François Danemans)
10/09/2020	Rencontre pretataire transformation terrain de tennis (Antoine Puech, Emmanuel Billot)
15/09/2020	RDV au SDIS à AURILLAC pour les bâtiments communaux Marthe LAVAISSIERE et Robert MALBOS
17/09/2020	Commission thématique des déchets de la Com Com - Sébastien Couderc
17/09/2020	Réunion de la communauté des communes
18/09/2020	Restitution de l'étude sur le cheminement de l'école de Mourjou par le CAUE (François Danemans, Marthe Lavaissière, Robert Malbos, Jean-Louis Aymar)
19/09/2020	Opération citoyenne : Désherbage du cimetière de Calvinet
19/09/2020	Audition du sénateur Bernard Delcros, candidat aux élections sénatoriales (François Danemans, Marthe Lavaissière, Antoine Puech, Jean-Marc Laborie, Carole Puech et Sylvain Delrieu)
21/09/2020	Commission culture de la Communauté de communes (Sébastien Couderc)
22/09/2020	Signature des marchés de travaux relatifs à l'église Saint-Médard de Mourjou (François Danemans, Marthe Lavaissière, Sylvain Delrieu, Robert Malbos et Jean-Louis Aymar)
22/09/2020	Réunion sur le PLUI du Pays de Maurs à Maurs (François Danemans, Marthe Lavaissière, Jean-Louis Aymar, Séverine Lagarrigue et Philippe Puech)
22/09/2020	Assemblée générale de l'APE (Marthe Lavaissière)
24/09/2020	visio adressage avec La Poste - commission communication
25/09/2020	commission thématique des déchets (Sébastien Couderc)
25/09/2020	réunion avec Eurovia pour l'achèvement des travaux autour des maisons Polygone (François Danemans, Marthe Lavaissière, Robert Malbos et Carole Puech)
25/09/2020	Conseil municipal
25/09/2020	Réunion avec Julie HALLEMANS diététicienne , qui va accompagner Cathy AYMAR et Brigitte Nugou dans l'élaboration de menus équilibrés pour la cantine. Marthe LAVAISSIERE et Antoine PUECH
25/09/2020	Visio WPD - démarchage projet énergie renouvelables (Antoine Puech)

26/09/2020	Réunion de lancement de la saison culturelle de la Communauté de communes (Maurs) (François Danemans et Sébastien Couderc)
26/09/2020	Rencontre des candidats à la reprise de l'auberge de Mourjou (commission Auberge)
27/09/2020	Participation au scrutin des élections sénatoriales à Aurillac (François Danemans, Marthe Lavaissière, Antoine Puech, Sylvain Delrieu et Jean-Marc Laborie)
01/10/2020	Réunion avec la MAGE sur les captages prioritaires (Jean-Marc Laborie)
05/10/2020	15h rdv adjudant chef BAUDIN (COB Montsalvy / Puycapel) 20h30 réunion commission auberge pour choix des candidats
07/10/2020	Marthe LAVAISSIERE et Antoine PUECH rdv avec l'entreprise CASAL pour la transformation d'un terrain de tennis à Calvinet
08/10/2020	Réunion préparatoire aux travaux de la nouvelle voie communale de Jalenques avec l'agence départementale Cantal Ingénierie et Territoires (CIT) (François Danemans, Marthe Lavaissière, Sylvain Delrieu, Jean-Marc Laborie et Robert Malbos)
08/10/2020	Assemblée générale de l'association des Sites remarquables du goût (SRG) à Mourjou (François Danemans et Marthe Lavaissière)
08/10/2020	9H Réunion adjoints et 10h réunion pour la VC DE JALENQUES
09/10/2020	Réunion avec Martine Bonnet - Centre de gestion de la fonction publique territoriale (François Danemans, Marthe Lavaissière)
09/10/2020	Réunion avec l'association "Maison de la Châtaigne" sur le futur atelier farine (François Danemans, Marthe Lavaissière, Sylvain Delrieu, Philippe Puech, Caole Puech et Jean-Louis Aymar)
09/10/2020	18H visite de l'auberge par de futurs candidats et 20h30 réunion
10/10/2020	10H Visite de l'auberge par des futurs candidats (commission auberge)
10/10/2020	Assemblée générale de l'association des maires du Cantal à Aurillac (François Danemans)
14/10/2020	rendez vous avec Casal sport pour devis terrain multisports
14/10/2020	Commission loisirs en visio
16/10/2020	Réunion sur le PLUI du Pays de Maurs à Maurs (François Danemans, Marthe Lavaissière, Jean-Louis Aymar, Philippe Puech, Benoît Espeysse et Carole Puech)
16/10/2020	Conseil d'école à Mourjou (François Danemans, Marthe Lavaissière)
16/10/2020	15h entretien individuel Cathy AYMAR et 20h30 conseil municipal
17/10/2020	Assemblée générale de l'ADMR à Junhac
17/10/2020	Assemblée générale du comité des fêtes à Calvinet
19/10/2020	Conseil communautaire à Laroquebrou
22/10/2020	Commission économique de la communauté de communes à Saint-Mamet Antoine Puech, Séverine Lagarrigue, Jean-Marc Laborie
23/10/2020	Commission transition écologique de la communauté de communes à St-Mamet, Carole Puech
24/10/2020	Opération citoyenne : Désherbage du cimetière de Mourjou
26/10/2020	Conférence des maires à Parlan
30/10/2020	10h réunion adjoints 12h visioconfé sur le réglement des cimetières
30/10/2020	Visio avec cimetières de France
04/11/2020	Rdv avec mme MARQUET, institutrice, cp, ce1, directrice de l'école 8h30 RDV avec La MAGE pour l'eau de BEL AIR en présence de Marthe Lavaissière, JM Laborie , Mr Perrier maire de Sénezergues, de Roland Lacipère et des cantonniers.
06/11/2020	Conseil municipal
09/11/2020	10H rdv C2M pour travaux station de traitement d'eau LA VIALLE
10/11/2020	Réunion avec CIT, l'entreprise LAPIERRE et les concessionnaires sur la voie communale de Jalenques (François Danemans, Marthe Lavaissière, Sylvain Delrieu, Robert Malbos et Benoît Espeysse)
10/11/2020	Réunion de réflexion sur les cimetières (F. Danemans, M. Lavaissière, Antoine Puech, Robert malbos)
10/11/2020	10h réunion de chantier vc de Jalenques
11/11/2020	Commémoration de la Victoire et de la paix -Hommage à tous les Morts pour la France
11/11/2020	Conseil municipal

13/11/2020	15h rdv à l étude Manhes /Blondeau pour la signature de la vente de parcelles pour l ' extension de la maison médicale - Marthe Lavaissère
16/11/2020	Commission transition écologique de la communauté de communes (C. Puech et M. Lavaissière)
18/11/2020	Visio adjoints
18/11/2020	Installation fibre optique à l'école de Calvinet - Antoine Puech / F2A
18/11/2020	Premiere tentative installation fibre à la mairie de Calvinet - Antoine Puech / ESCOTEL
19/11/2020	9h15 visioconférence :colloque cyanobactéries
20/11/2020	Réunion sur la voie communale de Jalenques avec CIT et l'entreprise Lapierre (François Danemans, Marthe Lavaissière, Robert Malbos, Sylvain Delrieu et Benpît Espeysse)
20/11/2020	15h rencontre MR CHAMAUX pour déplacement d'un chemin rural à BEFFRIEU
01/12/2020	Installation fibre optique à la mairie de Calvinet - Antoine Puech, Robert Malbos, ESCOTEL
02/12/2020	visioconférence sous-commission service public de la performance énergétique de l'habitat (S. Couderc)
03/12/2020	10H30 tri / rangement ancienne Mairie de CALVINET, C. Puech, C. Labrunie, F. Danemans, M. Lavaissiée et A. Puech
05/12/2020	Visioconférence organisée par l'association des maires du Cantal avec les sénateurs du cantal
05/12/2020	Commission Vernassal
11/12/2020	Conseil municipal
11/12/2020	Visioconférence organisée par le Conseil départemental "Conférence des Territoires" (François Danemans et Sylvain Delrieu)
14/12/2020	Réunion avec le Colonel Philippe AUBRY, commandant du groupement de gendarmerie d'Aurillac, sur les travaux souhaités à la gendarmerie (François Danemans, Marthe Lavaissière et Robert Malbos)
14/12/2020	Réunion de chantier sur la voie communale de Jalenques (François Danemans, Marthe Lavaissière, Sylvain Delrieu et Robert Malbos)
19/01/2021	Visio adressage La poste
11/02/2021	Commission transition écologique de la communauté de communes à Saint-Mamet, Carole Puech
22/01/2021	Conseil Municipal
26/02/2021	Conseil Municipal
02/03/2021	Commission économique de la communauté de communes, Séverine Lagarrigue, Jean-Marc Laborie, François Danemans et Antoine Puech
09/03/2021	Conseil Municipal
11/03/2021	ABC biodiversité : comité de pilotage, réunion de démarrage
16/03/2021	Commission transition écologique de la communauté de communes à St-Mamet, Carole Puech
16/03/2021	Visite Station de traitement de l'eau de Mourjou avec la Saur avec David Aymar, Carole Puech, Jean-Marc Laborie, Sylvain Delrieu, Marthe Lavaissiere et Antoine Puech,
29/03/2021	Visioconférence sur la réforme des ordures ménagères (François Danemans et Carole Puech)
08/04/2021	Visite Station de traitement de l'eau de Mourjou avec la Saur - établissement des devis de modernisation
09/04/2021	Conseil Municipal
17/04/2021	Installation des jeux à l'école et à la garderie de Calvinet
20/04/2021	Visio lancement projet alliance
29/04/2021	Commission culture de la Communauté de communes (Sébastien Couderc)
11/05/2021	Commission transition écologique de la communauté de communes, Carole Puech et Marthe Lavaissière
11/05/2021	Projet alliance : santé et déterminants de santé
17/05/2021	Commission solidarités de la communauté de communes, Robert Malbos et Antoine Puech
20/05/2021	Commission économique de la communauté de communes, (Séverine Lagarrigue, Jean-Marc Laborie, François Danemans et Antoine Puech)
21/05/2021	Conseil Municipal
29/05/2021	Assemblée générale de la Maison de la Châtaigne à Mourjou (Marthe Lavaissière)

02/06/2021	Commission transition écologique de la communauté de communes, Carole Puech et Marthe Lavaissière
10/06/2021	ABC biodiversité - Formation Elus / agents techniques : Les espèces invasives : savoir les repérer, les moyens de lutte.
11/06/2021	ABC biodiversité - Formation Elus / agents techniques : La gestion différenciée des espaces publics
15/06/2021	Projet alliance visio : diagnostic local
21/06/2021	Conseil d'école : François Danemans t Marthe Lavaissière. INFO : Mme Élodie Rossi est nommée enseignante des CP / CE1 / CE2 et directrice d'école de Calvinet. Mme Louise Mompeyssin est nommée au poste d'enseignante de la classe des maternelles
21/06/2021	Commission agriculture de la communauté de communes, (Marthe Lavaissiere et Benoit Espeysse)
23/06/2021	Commission transition écologique de la communauté de communes à Saint-Mamet, Carole Puech
25/06/2021	Conseil Municipal
30/06/2021	Commission culture de la Communauté de communes (Sébastien Couderc)
01/07/2021	ABC biodiversité - Projet de sentier découverte (S. Couderc, Ph. Chabut, S. Delrieu, A. Puech)
05/07/2021	Réunion avec Angèle Trolliet, assistante d'opérations à SOLIHA Cantal sur le programme d'intérêt général sur l'amélioration de l'habitat (François Danemans)
06/07/2021	commission de sécurité à l'Hôtel Beauséjour (François Danemans)
07/07/2021	Etude permission de voirie et positionnement des futurs panneaux de signalement des points d'intérêt de la commune - (Antoine Puech / Mr Mazars (CD))
07/07/2021	Projet alliance: établissement du plan d'action (en présence de Julie Hallemans, Brigitte Nugou, Brigitte Bru, Cathy Aymar, Sybille Vieux-Poule, Marie-Andrée Marre, Sandrine Maury-Lasseron, Sylvain Delrieu, Antoine Puech)
09/07/2021	réunion sur la voie communale de Jalenques avec CIT (François Danemans, Marthe Lavaissière, Robert Malbos, Jean-Marc Laborie, Jean-Louis Aymar, Benoît Espeysse) réunion à l'église, sur les travaux (François Danemans, Marthe Lavaissière, Robert Malbos, et Jean-Louis Aymar)
10/07/2021	réunion avec l'adjudant-chef Baudin (COB Montsalvy/Puycapel)et Lisa Gonzalès, Présidente du comité des fêtes, sur l'application du plan Vigipirate à la fête de Calvinet (François Danemans) Assemblée générale de l'US du Haut-Célé à Calvinet (François Danemans)
11/07/2021	Assemblée générale de l'ACCA de Mourjou (François Danemans)
12/07/2021	conférence des maires de la Communauté de communes à Calvinet (François Danemans)
19/07/2021	réunion avec la Mission Assistance et Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental sur les réseaux d'assianissement et la station d'épuration de Calvinet, et la repise du captage de la Ressègue à Mourjou (François Danemans, Marthe Lavaissière, Sylvain Delrieu, Robert Malbos et Jean-Marc Laborie) et Conseil communautaire à Omps (François Danemans)
20/07/2021	Commission communication et réunion avec les cantonniers (François Danemans, Marthe Lavaissière)
21/07/2021	Réunion sur le projet biogaz à St Constant suite à une enquête de faisabilité (Benoît Espeysse) Assemblée générale des Aînés de Mourjou (François Danemans)
22/07/2021	Entretien avec madame Louise Mompeyssin, qui succède à madame Maniaval à l'école de Calvinet (François Danemans, Marthe Lavaissière et Jean-Marc Laborie)
22/07/2021	Commission Vernassal
23/07/2021	assemblée gérérale des Camps de Cours et de la Granière à Sénezergues (F.Danemans, Ph. Chabut) et Conseil Municipal
28/07/2021	Réunion avec la SAUR pour l'établissement d'une convention de prestations de service pour l'assistance technique au service d'eau potable (Marthe Lavaissière)
29/07/2021	réunion de travail avec Christine Delbos, directrice du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cantal, et Louis Chambon, Président, Virginie Cesano, secrétaire de mairie et Céline Collange, stagiaire au secrétariat de mairie Réunion avec les associations de la commune (François Danemans et Marthe Lavaissière)
hebdo	Visio adjoints

Synthèse des conseils municipaux du 10/07/2020 – 25/09/2020 – 06/11/2020 – 11/12/2020 - 22/01/2021 - 26/02/2021 – 09/03/2021 – 09/04/2021 – 21/05/2021

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE

Plan de relance : Suite au projet d'extension de l'usine INTERLAB, Monsieur le Préfet a exposé qu'au titre du « Plan de relance » une subvention d'environ 350 000 € sera attribuée à la Communauté de communes afin de procéder, sous forme d'atelier relais, à l'extension de l'usine, qui consistera en la réalisation de nouveaux bâtiments.

Transition écologique : Proposition d'un nouveau système de collecte des déchets ménagers qui entrerait en vigueur en 2022. L'objectif de ce nouveau dispositif est de réduire le volume des déchets ménagers, conformément à la loi sur la transition énergétique, ainsi qu'à celle relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, qui vient renforcer le processus.

Méthanisation
visioconférence sur la méthanisation en châtaigneraie. Si les objectifs du projet : contribution à la transition écologique, diversification des revenus pour les agriculteurs, inscription dans une démarche de développement territorial), peuvent apparaitre séduisants, il en ressort quelques interrogations, dont : l'hygiénisation des effluents (botulisme) et digestats, ainsi que l'incorporation des cultures, soit principales, soit secondaires.

COMPTABILITE

Vote des Comptes Administratifs 2020

Compte administratif 2020

Résultat de Clôture : excédent de fonctionnement 795 624.77 € et déficit d'investissement de 161 490.39 €, d'où un excédent net de 634 134.38 € et 83 648 € de reste à réaliser en dépenses et recettes d'investissement.

Au budget primitif 2021, affectation de 161 490.39 € en section d'Investissement, et report de 634 134.38 € en excédent de fonctionnement.

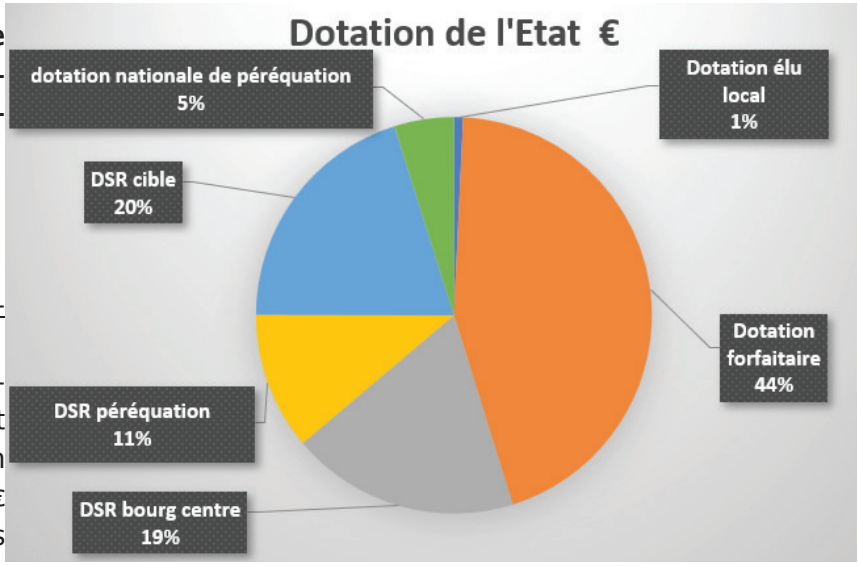

Compte administratif 2020 Eau et assainissement

Résultat de clôture: excédent de fonctionnement 18 871.13 € et un excédent d'investissement de 68 813.94 €, d'où un excédent net de 87 685.07 € et 5 130.00 € de reste à réaliser en dépenses et recettes d'investissement.

Au budget primitif 2021, affectation de 18 871.13 € en excédent de fonctionnement et report de 21 842.05 € en recettes d'investissement.

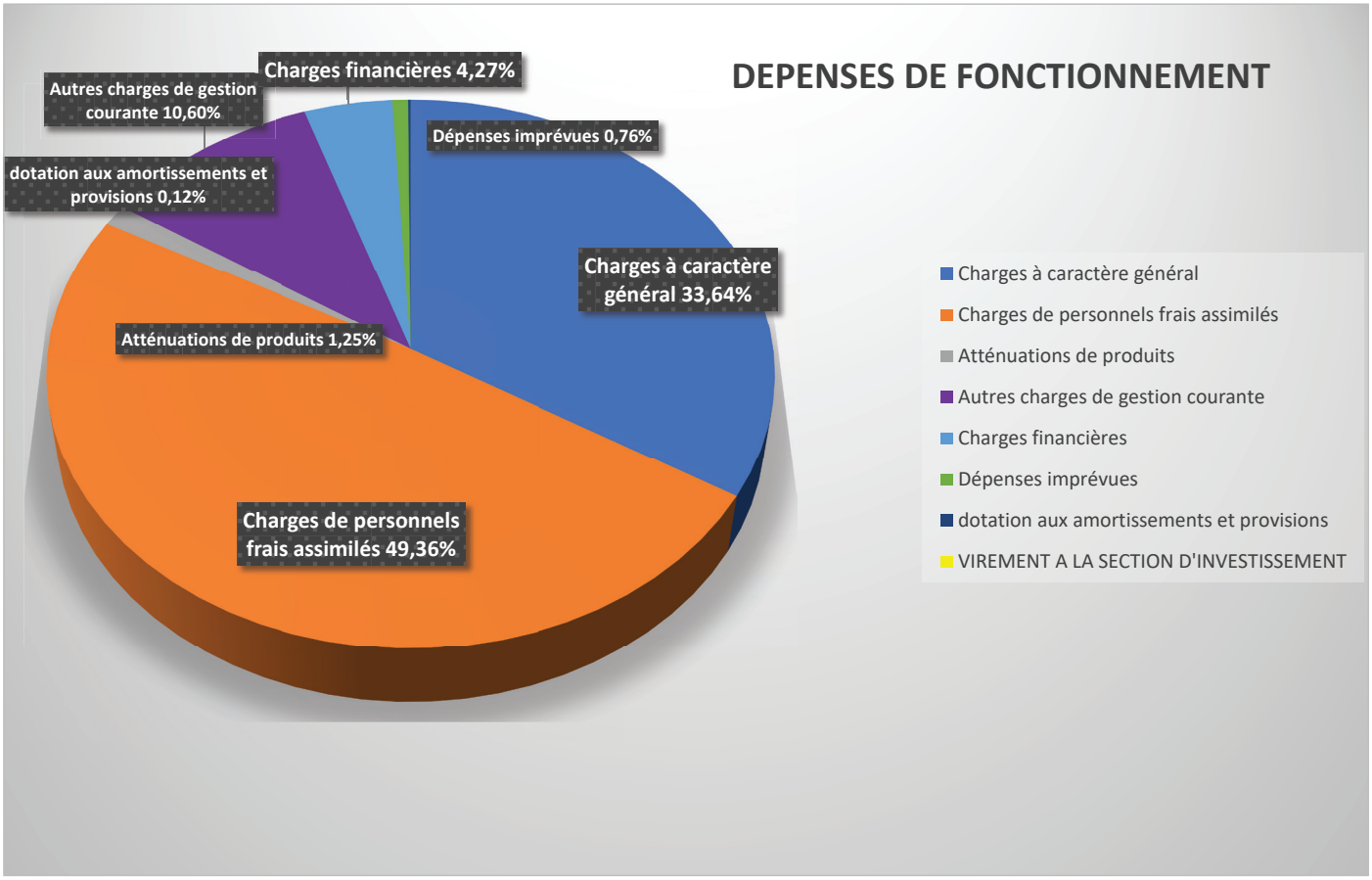
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
Charges financières 4,27%
Autres charges de gestion courante 10,60%
Dépenses imprévues 0,76%
dotation aux amortissements et provisions 0,12%
Charges à caractère général 33,64%
Atténuations de produits 1,25%
Charges de personnels frais assimilés 49,36%
Charges à caractère général
Charges de personnels frais assimilés
Atténuations de produits
Autres charges de gestion courante
Charges financières
Dépenses imprévues
dotation aux amortissements et provisions
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

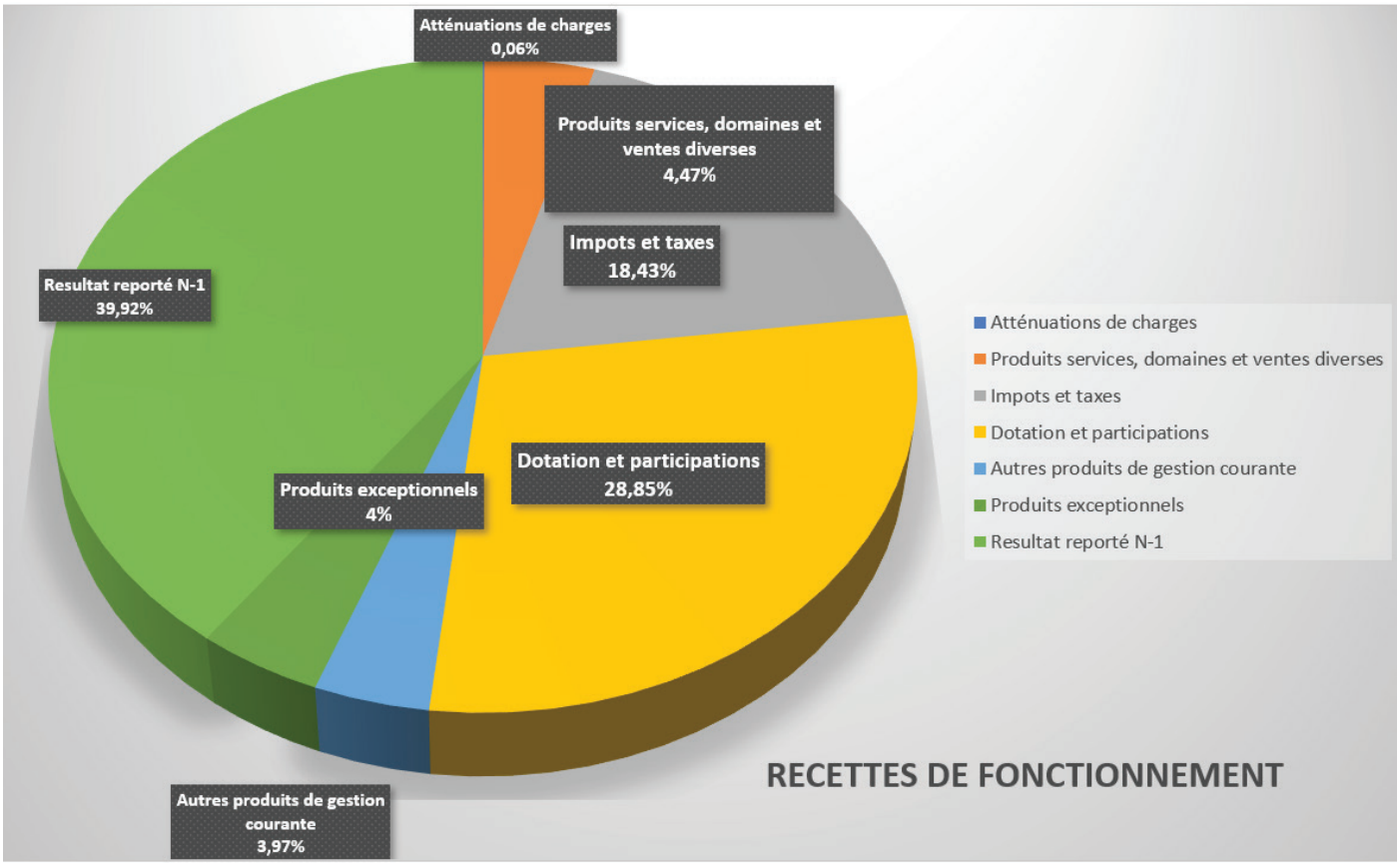
Atténuations de charges 0,06%
Produits services, domaines et ventes diverses 4,47%
Impots et taxes 18,43%
Resultat reporté N-1 39,92%
Dotation et participations 28,85%
Produits exceptionnels 4%
Autres produits de gestion courante 3,97%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Atténuations de charges
Produits services, domaines et ventes diverses
Impots et taxes
Dotation et participations
Autres produits de gestion courante
Produits exceptionnels
Resultat reporté N-1

URBANISME – VOIRIE

Eclairage public – Site des 6 pavillons – Calvinet

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 5 140.96 € HT
Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Clôture et remodelage terrain – site des 6 pavillons – Calvinet

Le devis de l'entreprise VAISSIERE TP d'un montant de 3 220.00 € HT est accepté pour les travaux d'empierrement et d'évacuation des terres excédentaires.
Le devis de l'entreprise LACROIX Alain d'un montant de 5 480.00 € HT est accepté pour la fourniture et la pose de clôture et portillons autour des pavillons.

Enfouissement du réseau téléphonique – Rue de la châtaigneraie - Tranche 2

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 5 383.11 € HT
Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Eclairage public suite à renforcement BT SEC - Rue de la châtaigneraie - Tranche 2

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 4 807.34 € H.T
Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Eclairage public suite à renforcement BT SEC – Bourg de Calvinet ECLAIRAGE – Version 1 avec console

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 5 750.56 € HT
Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Enfouissement réseau téléphonique – La Roubine Calvinet – Régularisation

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 4 702.89 €.
Fonds de concours de la commune : 60 % du montant HT de l'opération.

Groupement de commandes – voirie communale

Décision du Conseil Municipal de ne plus adhérer au groupement de commandes pour les travaux de voirie, proposé par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement doit être versée à l'occasion de la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments, et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager. La taxe est composée de 2 parts (communale, départementale).La commune de PUYCAPEL a renoncé à percevoir la taxe d'aménagement sur le territoire de Calvinet par délibération en date du 26 juillet 2019. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur la totalité du territoire de PUYCAPEL. Cette décision sera applicable à compter du 1er janvier 2021.

Voirie communale 2021

Acceptation de la proposition de CIT de mission de maîtrise d'œuvre pour le programme de voirie communale 2021, pour un montant de 6 710.03 € TTC.
Les travaux de renforcement et d'assainissement de la voirie communale 2021 seront confiés à l'entreprise EUROVIA pour un montant total de travaux de 233 109.50 € HT.
ventilation : Cauffeyt : 32000€ / Galès : 35000€ / Escanis : 53000€
prochainement, Puechras, Borigaldet, Sadours, Barbance ,Vergnes, rue G de Bonnafos

EAU ASSAINISSEMENT

Facturation Automne 2021

Tarif 2021- CALVINET		Tarif 2021 - MOURJOU	
Compteur principal	68,50 €	Compteur principal	53,00 €
Compteur secondaire	32,50 €	Compteur secondaire	32,50 €

Le M3 d'eau	0,95	€	Le M3 d'eau	1,13	€
Abonnement assainissement	30,00	€	Abonnement assainissement	10,00	€
Le M3	0,83	€	Le M3	1,00	€

BOIS

Vente du bois coupé suite à l'implantation du pylône TDF à la Roubine à la Sarl TOURLAN pour un montant total de 1 392.08 €

Forêt sectionale de Calvinet - Validation du diagnostic d'infrastructure

Dans le cadre du plan de gestion forêt pour la période 2013/2023, l'ONF propose un diagnostic d'infrastructures pour les aires de stockages et chemins de retournement, au coût de 1080 € HT. Ce diagnostic permettra d'établir un programme de travaux subventionnables à hauteur de 80% par l'Europe. Le devis est validé à l'unanimité par le conseil et les démarches engagées.

EGLISE SAINT-MEDARD

Les travaux ont débuté le 23 novembre 2020. La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) demandée pour le projet de l'Eglise a été refusée. Il convient d'essayer d'obtenir une aide financière via la Fondation du Patrimoine.

Remplacement du vitrail (Baie n°7) cassé pendant les travaux

Acceptation du devis de l'entreprise BASTIEN MOSAIQUE VITRAIL pour la restauration de la baie n°7 d'un montant total de 2 556 € HT.

Baie n°4 - Validation de l'option de restauration

Afin de poursuivre le chantier de restauration des vitraux, Sollicitation de l'entreprise BASTIEN MOSAIQUE VITRAIL pour les modalités de restauration de la baie n°4 (vitrail qui donne sur la sacristie et qui fait face à la baie n°3). Acceptation du devis sur l'option n°2 (création de vitraux sur bâti) pour un montant total de 2 171 € à 2 738 € HT.

VOIE COMMUNALE DE JALENQUES

Début des travaux : 23 novembre 2020.

Inspection télévisuelle : acceptation du devis de l'entreprise POTEL d'un montant de 850.50 € HT pour la réalisation d'une inspection télévisuelle du réseau qui va à la station d'épuration.

Demande de subvention au titre du DSIL 2020 (Part exceptionnelle).

Les travaux de création de la voie communale de Jalenques ont été confiés au groupement d'entreprise EUROVIA / LAPIERRE pour un montant total de travaux de 394 996.65 € H.T.

Monsieur le Maire expose que cette opération peut être éligible à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, vote le plan prévisionnel suivant :

- DSIL 2020 – Part exceptionnelle	127 637.04 €
- DETR 2020 (Subvention accordée)	160 387.00 €
- Département (Fonds Cantal Solidaire 2020)	40 000.00 €
- Autofinancement	82 006.01 €
TOTAL euros H.T	**410 030.05 €**

Et sollicite Monsieur le Préfet, pour l'obtention d'une subvention au titre du DSIL 2020 (Part exceptionnelle),

Mission bureau d'études ARTIFEX

Après rejet par la DREAL des études de cas par cas réalisées en premier lieu par Cantal Ingénierie et Territoires (CIT) puis par le bureau d'études ARTIFEX, l'usine INTERLAB dans le cadre de l'extension de ses bâtiments, et la commune dans le cadre de la création de la voie communale de JALENQUES sont dans l'obligation de réaliser une étude d'impact environnemental.

- Validation du devis du bureau d'étude ARTIFEX d'un montant de 17 492.50 € H.T.

CHEMINEMENT PIETONNIER AUX ABORDS DE L'ECOLE DE MOURJOU

En réponse à l'appel à projets « 2ème vague 2020 – Dynamisation et revitalisation des centres-bourgs et des cœurs de villes », un dossier a été constitué pour la réalisation d'un cheminement piétonnier doux et sécurisé du bourg jusqu'à la médiathèque en incluant la cour de l'école. Ce projet a d'autant plus d'intérêt que cette départementale desservira la nouvelle voie communale de Jalenques. Le CAUE accompagnateur du projet chiffre celui-ci à hauteur de 96 150 €.
Une première subvention d'un montant de 28 845 € est confirmée pour ce projet au titre du Fonds Cantal Innovation 2020. Une subvention au titre de la D.E.T.R 2021 est en attente d'approbation. Le reste sera financé par un emprunt et des fonds propres.

CHEMIN PIETONNIER - AMENAGEMENT DE LA RD 66 – FOND DU BOURG Calvinet

Rappel projet : création d'un cheminement piéton sur la partie sud du village de Calvinet, le long de la route départementale n° 66 en direction de la salle des fêtes, la Gendarmerie, les six pavillons locatifs pour personnes âgées ou à mobilité réduite, le boulodrome, la Maison de Santé, le lotissement du Puech, le terrain de sports et le camping municipal.
La commune se voit attribuer une subvention d'un montant de 50 000 € du Conseil régional pour ce projet, au titre du Bonus Relance 2020-2021
Demande de subvention au titre de la DETR 2021 sur l'approbation du devis établi par l'Atelier Cyril Vidal, architecte, pour la réalisation des travaux, d'un montant de 111 210 € HT,
Choix du Maître d'œuvre : Acceptation de la proposition de mission de maîtrise d'œuvre présenté par le Cabinet d'Architecture ATELIER CYRIL VIDAL pour un coût HT de 9 900.00 €.

ADRESSAGE

Afin de faciliter le repérage, pour les services de secours, les préposés de la Poste, les autres services publics ou commerciaux et enfin pour améliorer la localisation sur les GPS, un travail d'identification des adresses et de numérotation des bâtiments a été fait et présenté au conseil municipal.

Adresses consultatbles sur le site de l'IGN

La numérotation doit répondre à des normes établies par les services postaux.
La dénomination des rues de la commune et de numérotation des bâtiments est présentée au conseil municipal qui valide à l'unanimité cette proposition.
Les prochaines étapes seront de publier cette numérotation dans les bases de données nationales, de numéroter les maisons, d'afficher les noms de rue et de communiquer aux propriétaires leur adresse (numéro, nom de rue, hameau, localité).

CONTRAT AMBITION REGION 2021/2023

Projet Retenu : Création d'une Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA).

Suite à la visioconférence du 7 avril en présence de la MSA et du vice-président de la fédération nationale des MARPA, il a été suggéré de lancer une étude visant à recueillir les attentes et besoins des seniors de la commune et d'y associer les différents partenaires médico-sociaux du territoire. Une convention fixera les modalités selon lesquelles la MSA et la commune de Puycapel s'engagent à coopérer.

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer une convention relative à l'étude de faisabilité pour la création d'une MARPA sur le territoire communal.

Projet ALLIANCE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE DES L'ENFANCE

Il s'agit d'une expérimentation régionale qui touche les départements de l'Isère, de la Loire, du Cantal et du Rhône, qui travaillent en partenariat avec l'ARS, les Rectorats, les Universités et la MIDELCA.
L'objectif est d'améliorer la santé et la qualité de vie des jeunes, afin qu'ils puissent grandir dans de bonnes conditions.
La commune a été tirée au sort pour porter ce projet. Ce projet est issu des résultats de questionnaires distribués aux élèves et enseignants au printemps 2020. L'idée est qu'une formation à cette démarche/projet soit proposée sur le territoire de PUYCAPEL, pour soutenir les écoles dans la promotion du bien-être et de

la santé des élèves. Il est à noter que la démarche engagée par la commune avec la Diététicienne entre déjà dans cette démarche de promotion de la santé par l'éducation à bien manger. De même, les aménagements de loisirs à l'école de Calvinet ainsi que le terrain multisport entrent finalement tout à fait dans le cadre de l'amélioration du bien-être des enfants de la commune en favorisant leur épanouissement.
Un plan d'action sera établi pour prolonger la démarche notamment par une formation au personnel communal en lien avec les écoles, ainsi qu'aux professionnels de santé de la commune qui le souhaitent et également aux parents d'élèves.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Proposition de la commission communication en matière d'affichage vertical sur la commune de PUYCAPEL. L'objectif est de remplacer l'affichage actuel hors d'âge. Il faudra donc dans un premier temps choisir de manière précise les panneaux et les lieux d'implantation et dans un deuxième temps les soumettre au Conseil départemental. La commande et l'installation des panneaux ne seront faites qu'après retour du Conseil départemental.
Ce projet sera soumis à l'appel à projet Programme d'Amendes de Police 2021.

ATLAS BIODIVERSITE

Appel à projets de l'Office français de la biodiversité

L'Office français de la Biodiversité (OFB) contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité, ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique.
L'office français de la Biodiversité a lancé un appel à projets «Atlas de la biodiversité» (ABC).
L'objet de l'ABC est d'acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire communal. Il constitue une aide à la décision pour la collectivité, afin de préserver et valoriser son patrimoine naturel, et sensibiliser les habitants à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.
PUYCAPEL est lauréate de cet appel à projets avec deux autres communes cantaliennes (LADINHAC et SAINT-SIMON). La commune de Mourjou a réalisé en son temps cet atlas (cf. site internet de Puycapel).

Approbation des devis

Acceptation des devis proposés par le CPIE de HAUTE AUVERGNE d'un montant de 26 880.00 € HT, l'association ALTER ECO d'un montant de 3 512.50 € HT, la Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO Auvergne-Rhône-Alpes d'un montant de 4 341.00 H.T
L'Office français de la Biodiversité en date du 18 janvier 2021 a informé la commune qu'elle est lauréate de l'appel à projets et qu'une subvention de 34 244,80 € lui serait versée. Il est rappelé que la subvention qui sera versée par l'OFB couvre 80% du montant de ces devis.

Afin d'élaborer cet atlas, un comité de pilotage (Communication et Prospection) a été créé sous l'égide de Sébastien COUDERC. Une première réunion s'est tenue pour la partie communication. Le groupe de prospection s'est lancé pour établir la liste des espèces à faire figurer sur le livret. L'idée est de référencer un maximum d'espèces, notamment celles sensibles ou invasives. Les photos correspondant aux différentes espèces ont ensuite été collectées. Le CPIE a travaillé à la mise en page et le livret a pu être distribué dans les boites aux lettres des habitants de la commune et également mis à disposition des écoles, des gîtes...

Deux formations ont été programmées par le CPIE à destination des élus et des cantonniers, sur les espèces et les plantes invasives et sur la gestion raisonnée des espaces verts. La prospection de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a également été programmée.
De nombreuses animations sont prévues autour du projet.

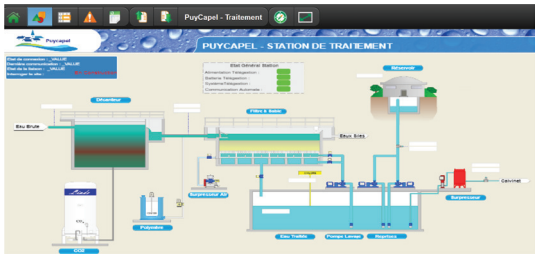

STATION D'EAU POTABLE DE MOURJOU

Une discussion a été engagée par la commission « eau et assainissement » sur la modernisation de la Station d'eau potable de Lavialle, par l'installation de capteurs pour en automatiser le fonctionnement. La SAUR a été sollicitée pour la fourniture de devis.

- Acceptation du devis d'un montant de 11 702.62 H.T. pour la mise en place d'une nouvelle instrumentation.
- Acceptation du devis d'un montant de 1 995.00 € H.T pour l'installation d'un système d'hébergement pour la télégestion.
- Acception du devis d'un montant de 8 520.83 € H.T. pour l'ajout d'équipements pour la gestion de l'eau potable.

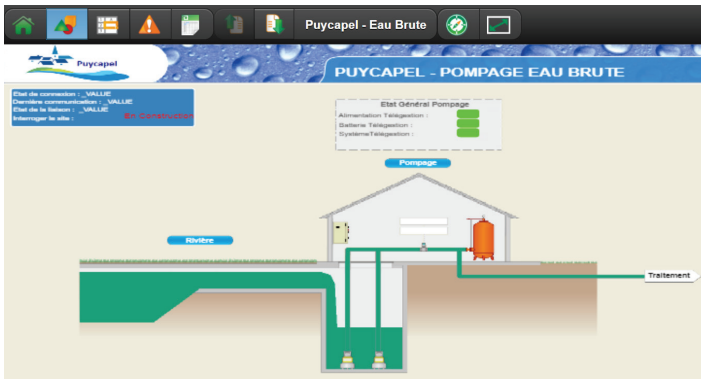

ECOLE

Rythmes scolaires

Maintien du rythme scolaire actuel, soit 4.5 jours d'école par semaine pour 3 ans à compter de la rentrée 2021

Cantine scolaire - Accompagnement nutritionnel pour l'élaboration des menus

Marthe LAVAISSIERE expose à l'assemblée le projet d'accompagnement nutritionnel pour l'élaboration de menus communs dans les cantines scolaires de la commune. Deux réunions d'échange ont eu lieu entre les élus, les cantinières et Madame Julie HALLEMANS parent d'élève et nutritionniste, avec pour objectif de proposer des menus variés et équilibrés, avec des produits locaux et de faciliter la tâche des cantinières.
Ces réunions ont abouti à des premières expérimentations au sein des cantines : mise en place de menus avec codes couleurs pour respect de l'équilibre nutritionnel des repas, sélection d'une filière d'approvisionnement commune pour les deux cantines.
Le Conseil municipal accepte la proposition de Julie HALLEMANS de poursuivre la démarche d'accompagnement nutritionnel pour l'élaboration des menus pour un montant total de 800 € (20 heures).

Projet artistique (école de Mourjou)

Présentation du projet de réalisation d'un atelier de création artistique d'une semaine avec les enfants, ayant pour but de créer une fresque murale située sur un des murs du préau de l'école de Mourjou.
Acceptation du devis d'un montant de 2 100 € pour la prestation proposée par l'association « 10ème Art Festival ».

PERSONNEL COMMUNAL

Création emploi Adjoint Administratif de 2ème classe

Création d'un emploi d'Adjoint administratif principal de 2ème Classe pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures à compter du 1er novembre 2020 pour Nathalie ROBERT-MALVEZIN.

Création d'un emploi d'adjoint Technique

Création d'un emploi d'Adjoint Technique territorial non titulaire, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, en raison de l'accroissement de l'activité sur le territoire de la commune de PUYCAPEL : entretien voirie, terrains, bâtiments communaux, gestion de l'eau et de l'assainissement, pour exercer les fonctions de cantonnier.

LOISIRS

Aires de jeux

Monsieur le Maire rappelle la volonté des élus de rénover les aires de jeux de la commune de PUYCAPEL.
Suite à la présentation des différents devis par Perrine BAYET, une commission a été créée pour le projet des Aires de Jeux.
Acceptation du devis de la société PROLUDIC d'un montant de 4 748 € H.T pour les jeux installés à l'école de Calvinet (cour et abords cantine)

Rénovation des cours de tennis

Une réflexion sur leur rénovation et/ou leur affectation à un autre usage, a été menée par la commission « Loisirs ». La commission propose un nettoyage du cours n°1 et la création d'une zone multisports sur le court n°2 qui serait recouvert de gazon synthétique et où seraient installés différents équipements sportifs : buts de Hand-ball, paniers de basket, filet ajustable en hauteur pour pratiquer le tennis, le volley ou le badminton. Le terrain de tennis n°1 sera en accès payant et le terrain n°2 pour usage multisports sera en accès libre.

Acceptation du devis de l'entreprise Sarl ASNE d'un montant de 25 207.84 € HT pour la proposition de rénovation des courts de tennis n°1 et n°2 telle que présentée.

Etat du terrain n2 fin 2020

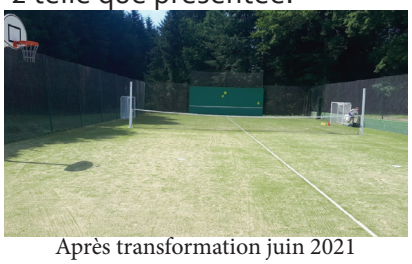

Après transformation juin 2021

Cours de mini tennis Juillet 2021

MAISON DE SANTE

Dévoiement de la canalisation située sous l'emprise de la future extension.

Suite au projet d'extension de la maison de santé et l'implantation du bâtiment étant sur une canalisation d'eau usée, la commune est sollicitée afin de dévoyer cette canalisation (ouverture et le remblai de la tranchée, ainsi que la pose des fournitures nécessaires au raccordement)

Acceptation du devis de l'entreprise VAISSIERE TP d'un montant de 4 324.40 € HT.

Enfouissement du câble basse tension relié à la station d'épuration pour suppression du poteau situé à proximité de la maison médicale.

Toujours dans le cadre de l'extension de la maison de santé, Monsieur et Madame Benoît VOREUX ont formulé une demande de prise en charge ou de participation de la commune aux frais d'enfouissement de la ligne basse tension, nécessaire à la suppression du poteau existant, situé en bas du parking communal. L'entreprise ENEDIS a été contactée pour avis à ce sujet.

- Acceptation et prise en charge totale du devis de l'entreprise VAISSIERE TP pour la réalisation de la tranchée et fourniture de gaine pour le passage du câble électrique d'un montant de 865.00 € HT
- Acceptation et prise en charge totale du devis de l'entreprise ENEDIS pour l'enfouissement de la ligne Basse Tension d'un montant de 3 969.62 € HT

AUBERGE COMMUNALE

Suite au départ des derniers gérants de l'auberge, le conseil municipal a retenu la candidature de Monsieur Denis MOREL et Madame Patricia REINER. Le montant de la redevance mensuelle est fixé à 550 € par mois. Les nouveaux gérants ont débuté leur activité le 4 janvier 2021 par de la vente à emporter. De nombreux travaux de réparation et d'aménagement dans la partie cuisine, dans les chambres d'hôtes ont été réalisés par leurs soins. Etant donné les contraintes sanitaires et la situation économique difficile qui en découle, le conseil municipal accepte l'annulation des loyers de janvier et février 2021 en réponse à l'implication dont font preuve les gérants, afin de reconnaitre le travail réalisé.

QUESTIONS DIVERSES

Désignation d'un délégué au sein du Syndicat « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.GE.D.I).

Antoine PUECH est désigné comme délégué titulaire de la commune de PUYCAPEL,

Chocolats de Noël

La proposition est validée de reconduire la distribution de boîtes de chocolats à tous les habitants âgés de plus de 85 ans, au mois de janvier 2021.

Atelier Farine - Choix du devis pour le terrassement
Monsieur le Maire rappelle que la parcelle 489, qui sera vendue à la commune pour l'euro symbolique par la légataire de Monsieur Peter GRAHAM sera mise à disposition des Castanhaïres Bio et de la Maison de la Châtaigne. Ces associations sollicitent la commune pour la réalisation de l'accès à l'atelier Farine, ainsi que pour le terrassement. Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise VAISSIERE TP pour le terrassement pour un total de 6 702.50 HT.

Cimetières communaux
Suite aux opérations de nettoyage des cimetières, réalisées en septembre/octobre, une réflexion a été engagée pour une numérotation des tombes. Une entreprise spécialisée est venue sur place pour faire un état des lieux du travail à réaliser. Elle a fourni de nombreux renseignements en matière de législation funéraire. Monsieur Antoine PUECH et monsieur Robert MALBOS présentent le projet de numérotation qu'ils ont réalisé. Ils indiquent qu'une fois la numérotation réalisée, débutera le travail d'inventaire pour intégration des données dans l'Atlas départemental du Cantal.

Dévoiement d'une conduite d'eau sur Mourjou
Suite au projet de construction par Mr Philippe PUECH d'un bâtiment agricole, une conduite du réseau d'eau de la commune doit être dévoyée. Acceptation du devis de l'entreprise VAISSIERE TP (réalisation de la tranchée) d'un montant de 1998.00 € HT

Subvention exceptionnelle suite à Tempête « ALEX » pays niçois du 02/10/2020
800.00 € (représentant 1euro/habitant) versée à l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités des Alpes-Maritimes.

Emploi saisonnier piscine
Une convention avec PROSPORT est signée.

Cérémonie Arbre Remarquable
Annulation de la cérémonie relative à « L'arbre remarquable », cérémonie de labellisation du châtaignier de 500 ans, enraciné dans le parc de la maison de la Châtaigne, prévue le 06 octobre, en raison des contraintes sanitaires liées au Covid19.

Cérémonie de départ
Le contexte sanitaire actuel ne nous a toujours pas permis de d'organiser la cérémonie de départ de Raymond DELCAMP et de Marie-Andrée MARRE.

Ancien presbytère Calvinet
Suite à l'accord de l'Abbé CHEMINADE, mise à disposition de la famille BOISSIERE, du local attenant à leur habitation. Des devis seront établis pour remise en état.

Demande de Permission de Voirie, la Calmette – Mouminoux
Suite au foudroiement du câble téléphonique souterrain du secteur La Calmette / Mouminoux, la commune accepte le devis d'Orange pour l'implantation de 16 poteaux à hauteur de 3 000.00 €. L'enfouissement du réseau aurait été privilégié mais le montant de 35 000 € restant à charge de la commune est trop onéreux en comparaison.

L'intégralité des comptes-rendus est à consulter sur le site internet de la commune: www.puycapel.fr

CYANOBACTERIES : **Etang de l'Estanquiol – Présence de Cyanobactéries**

En 2020, la baignade de Calvinet a été fortement perturbée par l'apparition de cyanobactéries dépassant les seuils tolérés par l'ARS pour permettre la baignade.
La baignade a été fermée courant juillet jusqu'à la fin de la saison touristique.
Des recherches ont abouti à une explication du phénomène et plusieurs avis d'experts dans le domaine.
L'étang vieux de plusieurs décennies déclenche en un sens une crise de foie : il y a trop à manger, il faut le mettre au régime !
La mise au régime d'un étang est pour le moins complexe. Certains experts préconisent de le vider à sec pendant un an, le temps que l'herbe y pousse. L'opération doit être renouvelée au moins deux fois.
D'autres experts préconisent de vider l'étang et de le curer sur plusieurs années. Ce curage pose aussi un problème de traitement des limons retirés. Ces limons doivent faire l'objet d'analyses pour valider ou non leur possible épandage, ou leur obligation de traitement par un organisme spécialisé.
D'autres avis préconisent d'oxygéner l'eau avec des bulles à partir du fond de l'étang pour faire remonter les cyanobactéries à la surface et réduire leur population. Ils conseillent aussi d'éradiquer la carpe introduite car ces poissons fouisseurs mettent les sédiments en suspension dans l'eau, favorisant le développement des cyanobactéries.
Le problème se réglera sur plusieurs années.
Des contacts ont été pris, par l'intermédiaire de Sébastien Couderc, avec Ludwig Jardillier un consultant chercheur dans le domaine pour une visite sur site avec les élus, pour l'élaboration d'une proposition de gestion du problème.
Les premiers échanges avec cet expert nous ont orienté sur une liste d'analyses à réaliser en amont de l'étang, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et Terana (laboratoire départemental d'analyses)

COMMISSION VERNASSAL :

Au sein du conseil municipal, une commission Vernassal s' est mise en place.
Marthe LAVAISSIERE, David AYMAR, François DANEMANS, Sylvain DELRIEU, Robert MALBOS sont les élus composants cette commission.
A la fin de l'année 2020, Corine et Jean louis BARRAL , informaient la commune de l' arrêt de l' exploitation du Vernassal, pour des raisons de santé.
Ainsi la fin du bail était fixée au 25 Mars 2021.
La commission Vernassal a proposé, au conseil municipal, une vente d' herbe du mois de mai 2021 au mois d' octobre 2021 pour ainsi, se laisser le temps de débattre sur le devenir des différentes parcelles du Vernassal.
Pour cette vente d'herbe, ouverte aux exploitants de PUYCAPEL, un cahier des charges pour un appel à candidature a été délibéré lors du conseil municipal du 19/03/2021.
Le 05/05/21, les exploitants retenus : Romain REVEL, GAEC LAMOTHE,GAEC LACAN ont tiré au sort les parcelles à exploiter.

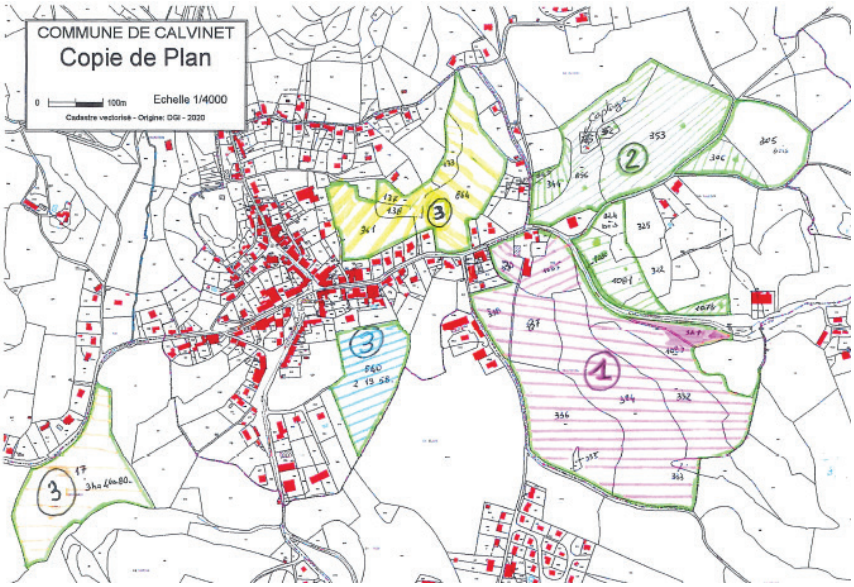

Trois agences immobilières avaient en charge la vente du corps de ferme .
Le 09/04/21, le conseil municipal accepte l' offre d' achat transmise par un des mandataires pour le bâtiment d'habitation, les bâtiments annexes ainsi qu'une parcelle de terrain d 'environ 16000 m2.

HISTOIRE

Calvinet 147 ans se sont écoulés depuis l'ouverture de l'auberge Pistre.

Pierre Pistre né le 21 octobre 1815, était le dernier enfant du couple Jean Odon Pistre et Françoise Pétry. Son père, Jean Odon, second de nom, était «Potier de terre» à Calvinet, comme de nombreux Pistre Pierre Pistre avait le 24 novembre 1847, fondé son foyer avec Cécile dite Rose Garrouste née à Sansac Veinazes.

De cette union étaient nés cinq enfants : Jean, Pierre, Suzette, Marie- Sophie, Marie- Cécile

Pierre Pistre et Rose Garrouste tenaient l'auberge sise à l'emplacement de la maison de mes grands- parents, Joseph Lavigne et Jeanne Séries, construite sur un terrain provenant de la vente aux enchères des biens de la famille Grimaldi qui avait été considérée» émigrée». Le jardin est nommé dans les actes «Lort du Prince» ou jardin du Prince. Il en est de même pour le jardin voisin. Le terrain un peu plus bas était nommé la «prade du prince» ou pré du Prince

Un registre bien conservé, confirme l'activité de Pierre Pistre.

REGISTRE

que doit tenir, en exécution de l'article 5 du titre 1er de la loi des 19-22 juillet 1791, le sieur Pistre prénom Cabaretier à Calvinet rue pour servir à inscrire tout de suite et sans aucun blanc ni interligne, les noms, prénoms, qualités, domicile habituel, date d'entrée et de sortie des voyageurs ou autres personnes qui auront logé, séjourné ou couché même une seule nuit, dans son établissement, lequel registre contenant Vingt neuf feuillets, a été coté et paraffé par nous Commissaire de Police, soussigné.

A Calvinet le 19 Septembre 1874.

Le Commissaire de Police,

Nota. Ce registre doit être représenté à l'autorité toutes les fois qu'elle le requiert, et ce, sous les peines portées par les articles 73-475 du Code pénal.

« Registre que doit tenir en exécution de l'article5 du titre 1er de la loi des 19-22 juillet 1791 ,le sieur Pistre Pierre Cabaretier à Calvinet pour servir à inscrire tout de suite et sans aucun blanc, ni interligne, les noms, prénoms, qualité, domicile habituel, date d'entrée et de sortie des voyageurs ou autres personnes qui auront logé, séjourné ou couché même une seule nuit dans cet établissement, lequel registre contenant vingt- neuf feuillets a été parafé par nous commissaire de police, soussigné»

A Calvinet le 19 septembre 1874

Commissaire de police

Tampon et signature

Pierre Pistre est inscrit «Cabaretier», un nom de métier donné à une personne qui servait du vin au détail et donnait à manger contre de l'argent.

Les foires de Calvinet étaient très importantes et de bonne renommée. Instituées par la charte de 1266, on y trouvait alors du gibier et des peaux de loutres et de renards.

Au début du 19ème siècle Calvinet avait 5 foires : le 20 mars, le 23 avril, le 22 mai, le 8 novembre et le 25 août, pour la fête de St Louis, patron de la paroisse.

En 1876 s'y ajoutèrent celles du 10 janvier et du 17 décembre, du 20 juin et du 18 octobre.

Ces foires rassemblaient beaucoup d'animaux (plus de 5000 bovins, 2000 porcins et 3000 ovins le 22 mai 1872). Au début du siècle le type de foire dépendait de l'époque de l'année : foires aux bestiaux, aux dindons, aux légumes, aux fruits, aux chevaux. A ces occasions les nombreux débits de boissons (17 ?) faisaient le plein et souvent des bals terminaient tardivement la journée.

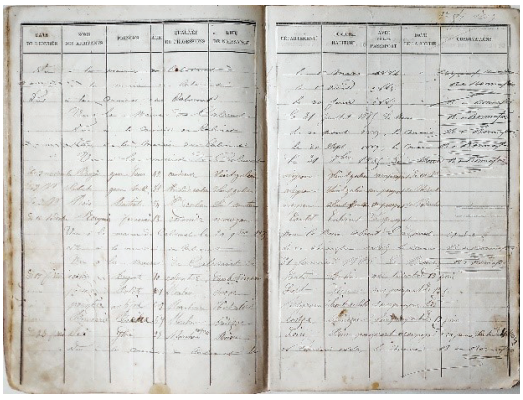

Voici quelques pages de ce registre ouvert le 18 septembre 1874 à Calvinet

Les clients se présentant dans l'auberge «Pistre», venaient du Lot : Bagnac, Figeac, de l'Aveyron écrit «Lavéron» : Lunel, Bournazel, Saint-Santin, Antraigues (Antraygues), Decazeville, Castelnaun, Lunel, Ginholiac mais aussi du Cantal : Montsalvy, Boisset, Fournoulès, Jugnac (Junhac) ...

Ils s'appelaient Massac Auguste, Guillanet Hyppolyte, Bos Baptiste, Borie Justin, Bac Joseph...Ils étaient cultivateurs, marchands, meuniers, mineurs, colporteurs, cordonniers, jardiniers...
Mais ou couchaient ces gens de passage ? Dans la grange ?

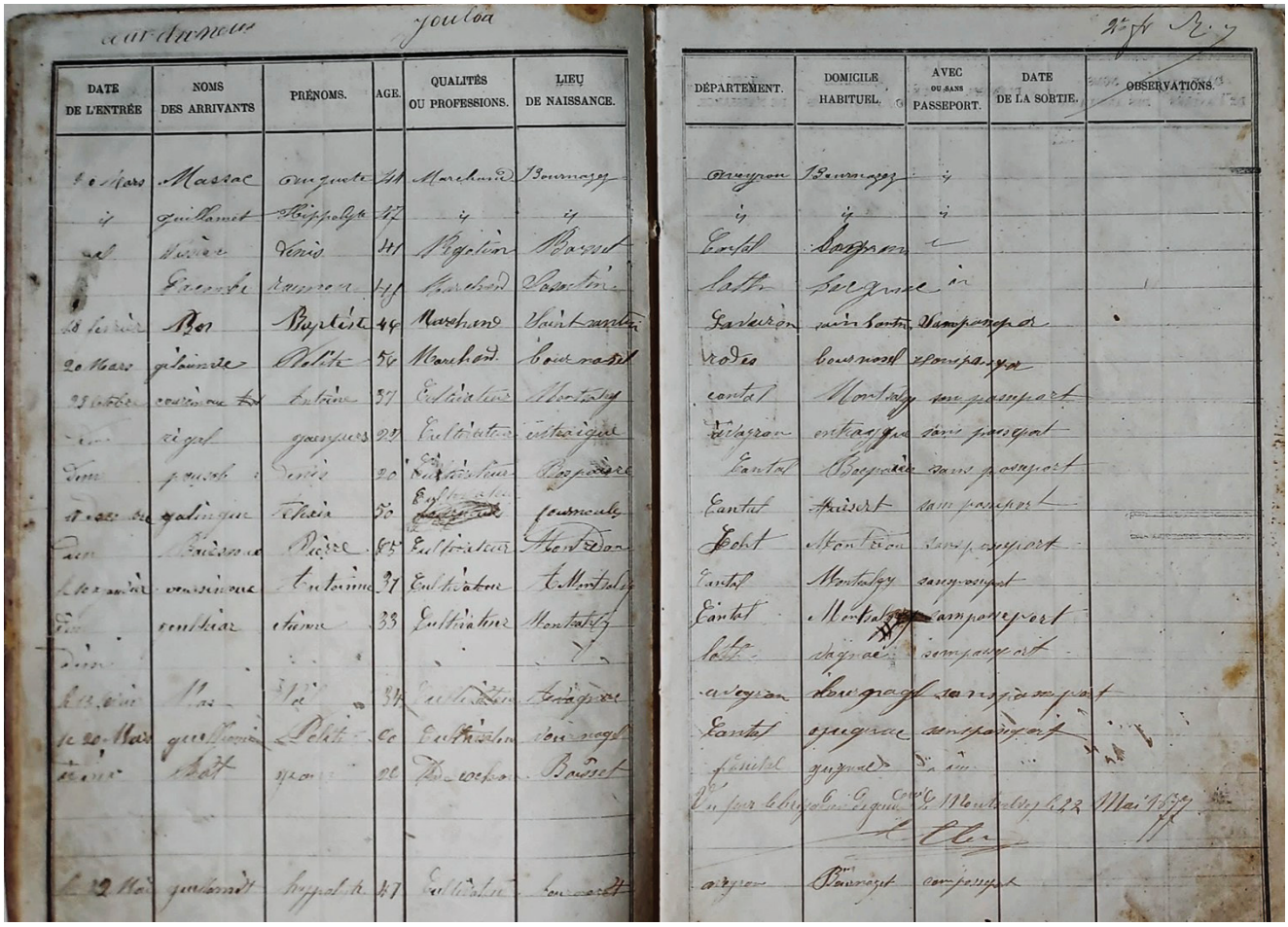

DATE DE L'ENTRÉE	NOMS DES ARRIVANTS	PRÉNOMS.	AGE.	QUALITÉS OU PROFESSIONS.	LIEU DE NAISSANCE.	DÉPARTEMENT.	DOMICILE HABITUEL.	AVEC OU SANS PASSEPORT.	DATE DE LA SORTIE.	OBSERVATIONS.
20 Mars	Massac	Auguste	44	Marchand	Bournazel	Aveyron	Bournazel	id		
id	Guillanet	Hippolyte	47	id	id	id	id	id		
id	Vivier	Denis	41	Régalin	Boisset	Cantal	Bagnac	id		
	Lacombe	Raymond	45	Marchand	Lasontin	Lot	Lagnac	id		
18 février	Bos	Baptiste	44	Marchand	Saint-Santin	Lavéron	Saint-Santin	sans passeport		
20 Mars	Gilaunde	Polite	56	Marchand	Bournazel	Rodes	Bournazel	sans passeport		
23 octobre	Courtinoux	Antoine	37	Cultivateur	Montsalvy	Cantal	Montsalvy	sans passeport		
id	Régal	Jacques	27	Cultivateur	Antraigue	Lavéron	Antraigue	sans passeport		
Dim	Pousel	Denis	20	Cultivateur	Bospaire	Cantal	Bospaire	sans passeport		
11 décembre	Galinguet	Thaïs	50	Cultivateur	Fournoulès	Cantal	Huisert	sans passeport		
Dim	Boissonne	Pierre	85	Cultivateur	Montredon	Lot	Montredon	sans passeport		
le 10 janvier	Courtinoux	Antoine	37	Cultivateur	A. Montsalvy	Cantal	Montsalvy	sans passeport		
Dim	Coulhiar	Etienne	33	Cultivateur	Montsalvy	Cantal	Montsalvy	sans passeport		
Dim						Lot	Bagnac	sans passeport		
le 13 février	Mas	Vé	34	Cultivateur	Avagnac	Aveyron	Bournazel	sans passeport		
le 20 Mars	Guillaumet	Polite	60	Cultivateur	Bournazel	Cantal	Jugnac	sans passeport		
Dim	Bot	Jean	26	Bourrelier	Boisset	Cantal	Jugnac	id		
						Vu par le brigadier de gendarmerie de Montsalvy le 22 Mai 1877				
le 22 Mai	Guillaumet	Hippolyte	47	Cultivateur	Bournazel	Aveyron	Bournazel	sans passeport		

Les premiers arrivants venus de lieux différents sont inscrits pour la foire du 8 novembre 1874 et sont sans passeport.
Le dernier occupant est inscrit, pour la foire du 16 juin 1899 : Barrez Félix, âgé de 37 ans, né à Stornier? (Lot), son domicile est à Pierrefort (Cantal).Il quitte l'auberge le 17 juin. Il possède un passeport.

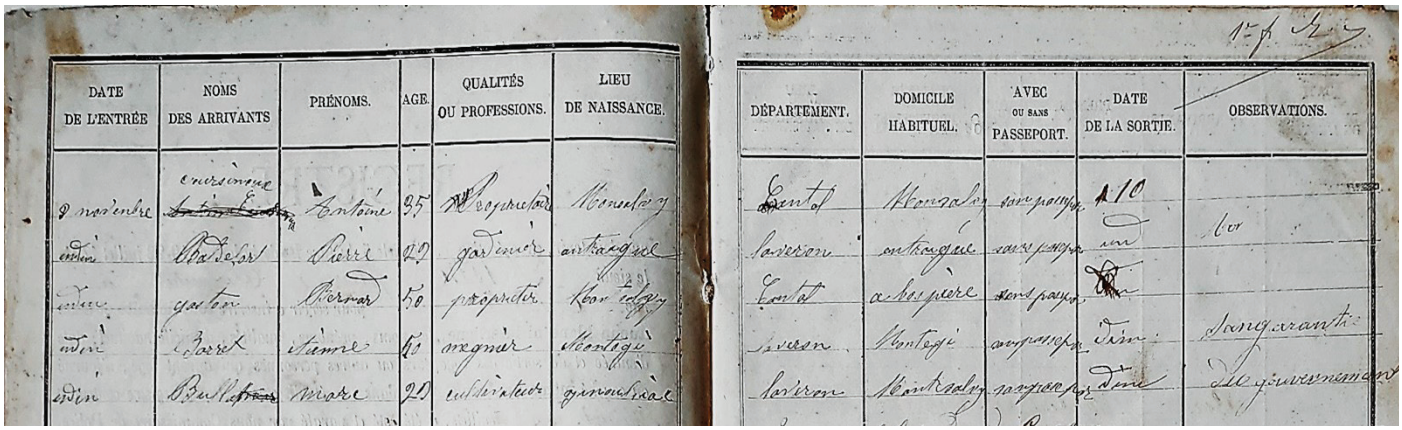

DATE DE L'ENTRÉE	NOMS DES ARRIVANTS	PRÉNOMS.	AGE.	QUALITÉS OU PROFESSIONS.	LIEU DE NAISSANCE.	DÉPARTEMENT.	DOMICILE HABITUEL.	AVEC OU SANS PASSEPORT.	DATE DE LA SORTIE.	OBSERVATIONS.
8 novembre	Courtinoux	Antoine	35	Propriétaire	Montsalvy	Cantal	Montsalvy	sans passeport	10	
Dim	Badefort	Pierre	29	Jardinier	Antraigue	Lavéron	Antraigue	sans passeport	id	bon
Dim	Gaston	Bernard	50	Propriétaire	Montsalvy	Cantal	Bospaire	sans passeport	id	
Dim	Barret	Etienne	50	Meunier	Montégi	Lavéron	Montégi	sans passeport	Dim	Sans garantie
Dim	Bullat	Marc	29	Cultivateur	Ginholiac	Lavéron	Montsalvy	sans passeport	Dim	Du gouvernement

Les feuillets de ce registre ne sont plus utilisés après cette date. La réglementation avait-elle changé ? L'utilisation des passeports, était-elle devenue obligatoire ?

Le registre, présenté aux autorités compétentes à chaque foire soit mensuellement 9 fois, était signé par les gendarmes et par Monsieur le maire.
Le 24 août 1886 est apposée sur le document, la dernière signature des représentants de la gendarmerie.

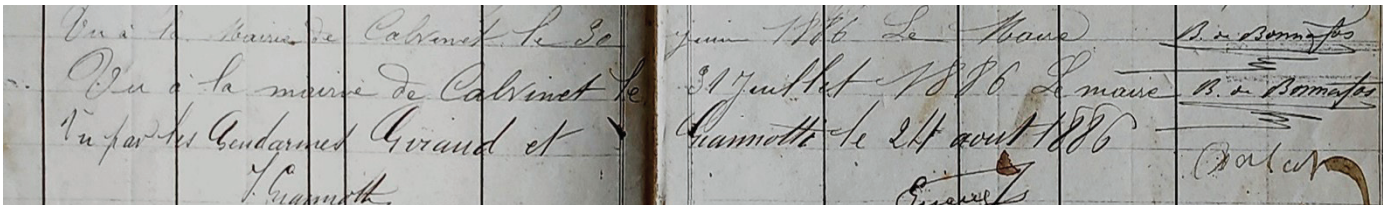

La signature du maire Mr le Baron de Bonnafos est présente du 31 juillet 1880 à 1899, chaque mois.

En parcourant les feuillets du registre, on remarque l'augmentation du nombre de foires.

Pierre Pistre *décède le 4 août 1889, âgé de 74 ans.*
Cette plaque a été retrouvée dans la maison de mes grands –parents. Gravée, je suppose par la famille, placée sur une croix métal trouvée dans la grange, elle devait indiquer la tombe du défunt dans le cimetière communal de Calvinet. La tombe a dû être abandonnée et l'emplacement revendu car je ne connais pas de tombe au nom de Pistre Pierre.

C'est le 8 mai 1894, par acte notarié, étude de Maitre Olivier, notaire à Calvinet, que Cécile dite Rose Garrouste veuve de Pierre Pistre, fait la donation à titre de partage anticipé à ses quatre enfants :
- Jean Pistre facteur des postes à Aurillac
- Pierre Pistre Camionneur demeurant à Bordeaux
- Suzette Pistre épouse Séries Henry facteur des postes
- Sophie Pistre épouse de François Rengade chaudronnier à Calvinet
- Marie Pistre est décédée le 26 mars 1868 à l'âge de sept ans

Ces deux lignes, écrites, sous cette image pieuse, ont apporté une information bien triste et méconnue Antoine Garrouste et Marie Anne Vaurs, les parents de Rose Garrouste, veuve Pistre, furent cultivateur à la Font d'Ayrolles.

Suzette Pistre née le 21 mars 1854 à Calvinet, avait épousé Jacques Henry Séries, facteur rural à Calvinet, né le 10 février 1842 à Cassaniouze.

Ce couple, marié à Calvinet le 15 janvier 1873 eut cinq enfants.
Trois naquirent à Calvinet :
Frédéric en 1873, Marie en 1876, Marie Cécile en 1879.
L'époux distribua le courrier à Calvinet au moins jusqu'en 1879 puis il fut nommé à St Mary lieu qui fut rattaché ensuite à Ferrière près de Massiac.
Deux filles virent le jour au Cros de St Mary :
Jeanne en 1884 et Sophie en 1888.
La famille Séries
dut revenir Calvinet.
Un document ministériel daté du 28 juillet 1897 concernant une proposition de pension, est adressé à : Henry dit Séries, facteur rural à Calvinet.

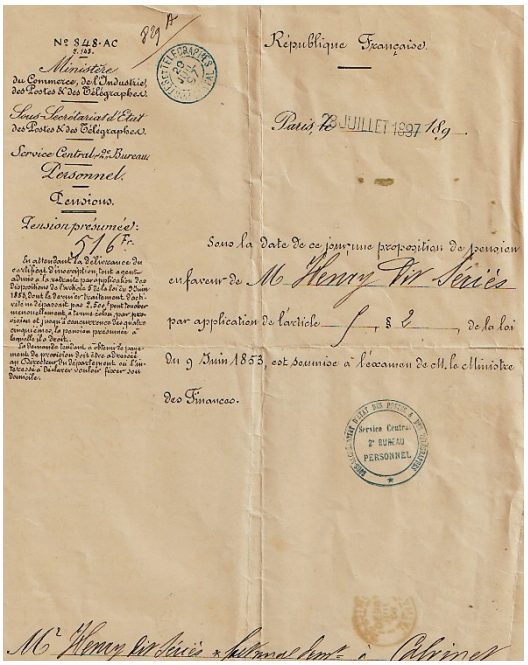

Le 9 août 1896,
l'auberge de Pierre Pistre passe aux mains de sa fille Suzette.

Épouse de Jacques Henry Séries, facteur rural à Calvinet, est de retour après quelques années loin de ce village.
Suite à la déclaration d'ouverture du débit de boissons dans sa maison, faite par Suzette Pistre, un récépissé lui fut remis par la mairie.
Daté du 30 juillet 1896, il est signé par Monsieur le Baron de Bonnafos, maire de Calvinet.

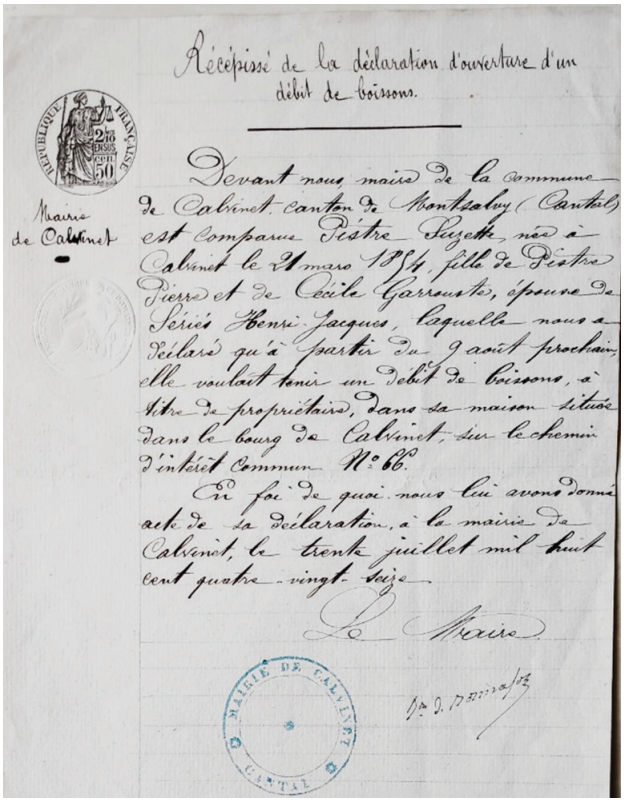

Récépissé de la déclaration d'ouverture d'un débit de boissons.

Devant nous maire de la commune de Calvinet canton de Montsalvy (Cantal) est comparue Pistre Suzette née à Calvinet le 21 mars 1874 fille de Pistre Pierre et de Cécile Garrouste, épouse de Séries Henri Jacques, laquelle nous a déclaré qu'à partir du 9 août prochain elle voulait tenir un débit de boissons, à titre de propriétaire, dans sa maison située dans le bourg de Calvinet, sur le chemin d'intérêt commun N° 66.

En foi de quoi nous lui avons donné acte de la déclaration, à la mairie de Calvinet, le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

Le Maire

Suzette Pistre,
mon arrière-grand-mère était aubergiste mais elle était aussi **«nourrice au biberon»** en 1901.
Voici son carnet et une attestation.

Les Assistantes Maternelles existaient déjà !

CARNET
DE LA NOURRICE
SEVREUSE ou GARDEUSE

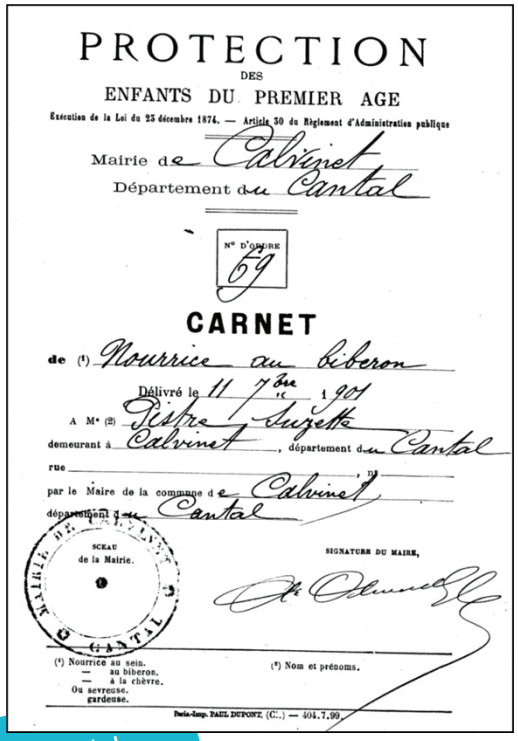

PROTECTION
DES
ENFANTS DU PREMIER AGE
Exécution de la Loi du 23 décembre 1874. — Article 30 du Règlement d'Administration publique

Mairie de Calvinet
Département du Cantal

N° D'ORDRE 69

CARNET

de (1) Nourrice au biberon
Délivré le 11 7bre 1901
A Mme (2) Pistre Suzette
demeurant à Calvinet, département du Cantal
rue
par le Maire de la commune de Calvinet
département du Cantal

SCEAU de la Mairie.

SIGNATURE DU MAIRE,

(1) Nourrice au sein.
— au biberon.
— à la chèvre.
Ou sevreuse.
gardeuse.

(2) Nom et prénoms.

Paris-Imp. PAUL DUPONT. (C.) — 404.7.99

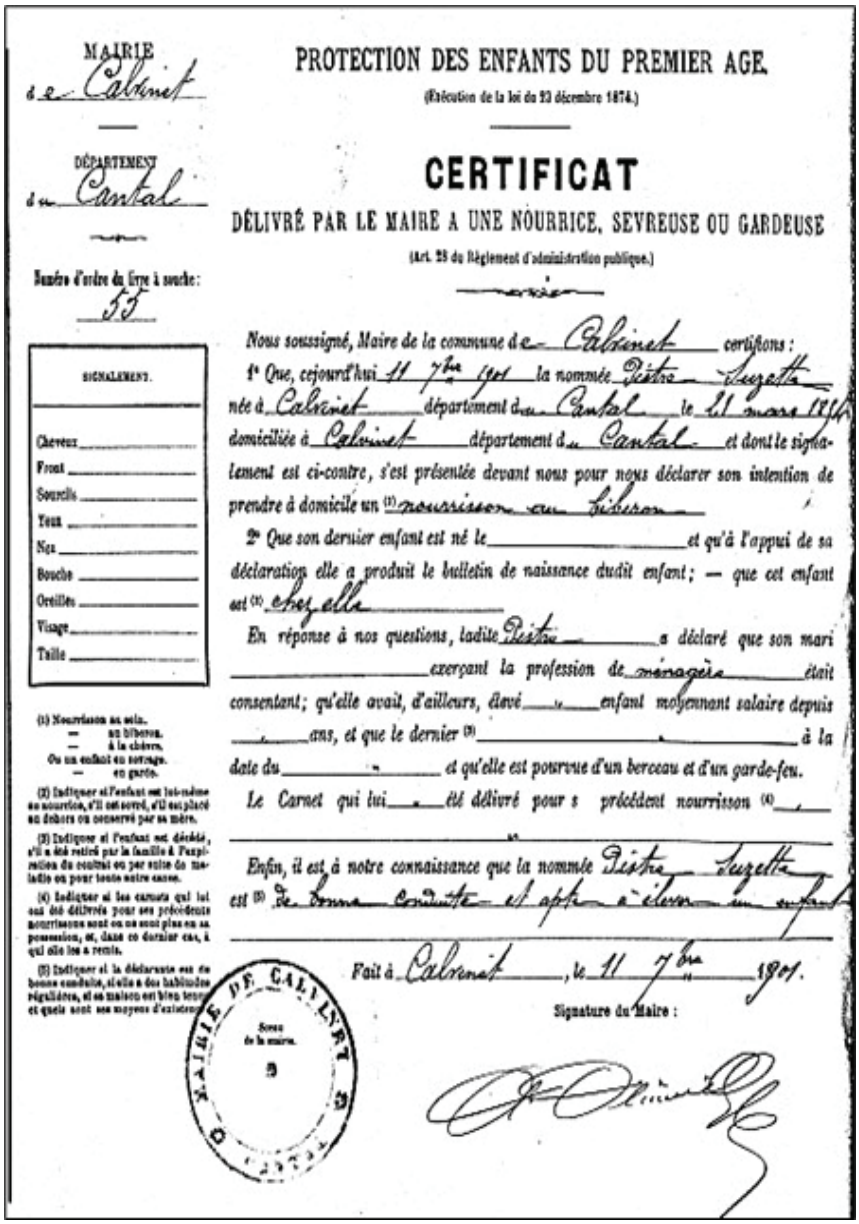

MAIRIE de Calvinet
DÉPARTEMENT du Cantal
Numéro d'ordre du livre à souche : 55

SIGNALEMENT.
Cheveux
Front
Sourcils
Yeux
Nez
Bouche
Oreilles
Visage
Taille

(1) Nourrisson au sein.
— au biberon.
— à la chèvre.
Ou un enfant en nourrage.
— en garde.

(2) Indiquer si l'enfant est lui-même en nourrice, s'il est servi, s'il est placé en dehors ou conservé par sa mère.

(3) Indiquer si l'enfant est décédé, s'il a été retiré par la famille à l'expiration du contrat ou par suite de maladie ou pour toute autre cause.

(4) Indiquer si les carnets qui lui ont été délivrés pour ses précédents nourrissons sont ou ne sont plus en sa possession, et, dans ce dernier cas, à qui elle les a remis.

(5) Indiquer si la déclarante est de bonne conduite, si elle a des habitudes régulières, et si sa maison est bien tenue et quels sont ses moyens d'existence.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.
(Exécution de la loi du 23 décembre 1874.)

CERTIFICAT
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE A UNE NOURRICE, SEVREUSE OU GARDEUSE
(Art. 23 du Règlement d'administration publique.)

Nous soussigné, Maire de la commune de Calvinet certifions :
1° Que, cejourd'hui 11 7bre 1901 la nommée Pistre Suzette
née à Calvinet département du Cantal le 21 mars 1874
domiciliée à Calvinet département du Cantal et dont le signalement est ci-contre, s'est présentée devant nous pour nous déclarer son intention de prendre à domicile un (1) nourrisson au biberon
2° Que son dernier enfant est né le et qu'à l'appui de sa déclaration elle a produit le bulletin de naissance dudit enfant ; — que cet enfant est (2) chez elle
En réponse à nos questions, ladite Pistre a déclaré que son mari exerçant la profession de ménagère était consentant ; qu'elle avait, d'ailleurs, élevé enfant moyennant salaire depuis ans, et que le dernier (3) à la date du et qu'elle est pourvue d'un berceau et d'un garde-feu.
Le Carnet qui lui a été délivré pour s précédent nourrisson (4)
Enfin, il est à notre connaissance que la nommée Pistre Suzette est (5) de bonne conduite et apte à élever un enfant

Fait à Calvinet, le 11 7bre 1901.

Signature du Maire :

Sceau de la mairie.

Le 6 septembre 1909, devant Me René Olivier, notaire à Calvinet, Henri Series ou Serieys et son épouse Suzette Pistre firent une donation anticipée à titre de partage d'ascendant à leurs quatre enfants.
Frédéric Séries instituteur dans l'Allier, Cécile–Marie, épouse de Louis Lavigne concierge à Paris, Jeanne épouse de Joseph Lavigne, Sophie est célibataire. C'est dans la maison familiale que se trouvait l'auberge.

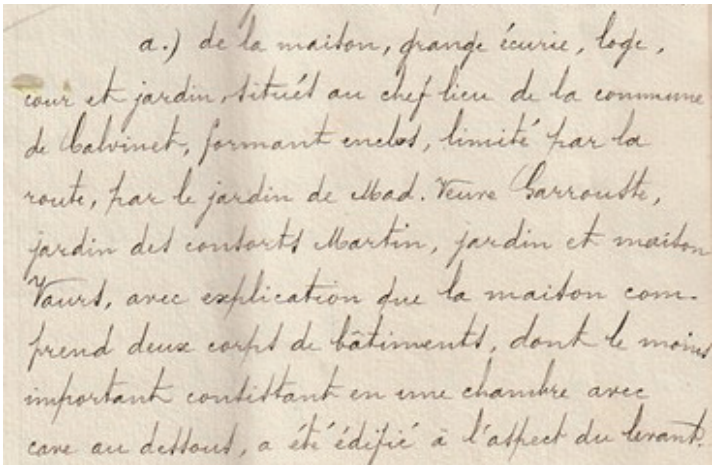

a.) de la maison, grange écurie, loge, cour et jardin, situés au chef lieu de la commune de Calvinet, formant enclos, limité par la route, par le jardin de Mad. Veuve Garrouste, jardin des consorts Martin, jardin et maison Vaurs, avec explication que la maison comprend deux corps de bâtiments, dont le moins important consistant en une chambre avec cave au dessous, a été édifié à l'aspect du levant.

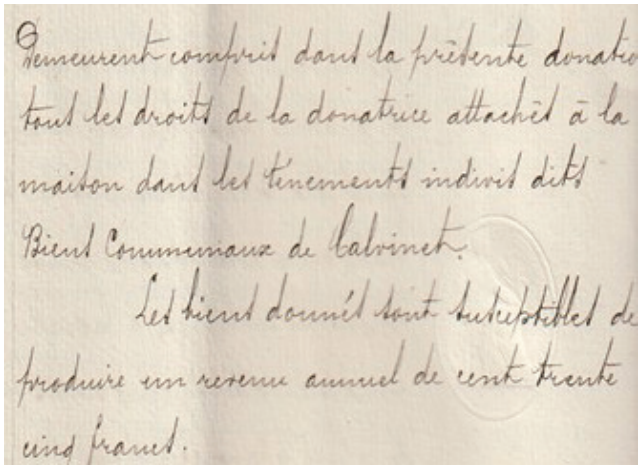

Demeurent compris dans la présente donation tous les droits de la donatrice attachés à la maison dans les tènements indivis dits Biens Communaux de Calvinet.

Les biens donnés sont susceptibles de produire un revenu annuel de cent trente cinq francs.

L'auberge changea une nouvelle fois de mains.
Les comptes avec le négociant en vin avaient été réglés.

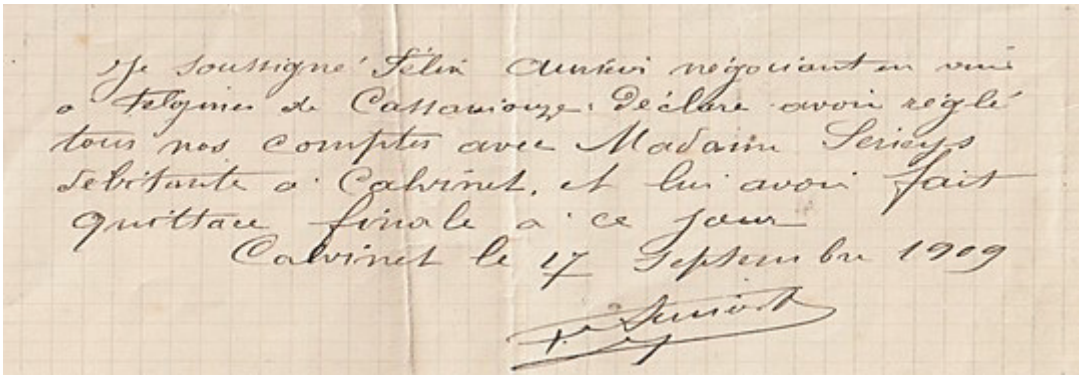

Je soussigné Félix Auriol négociant en vin à Felgines de Cassaniouze déclare avoir réglé tous nos comptes avec Madame Serieys débitante à Calvinet, et lui avoir fait quittance finale à ce jour
Calvinet le 17 Septembre 1909
F. Auriol

C'est au tour de Jeanne Séries,
fille de Suzette et de Jacques Henry dit Séries épouse de Joseph Lavigne

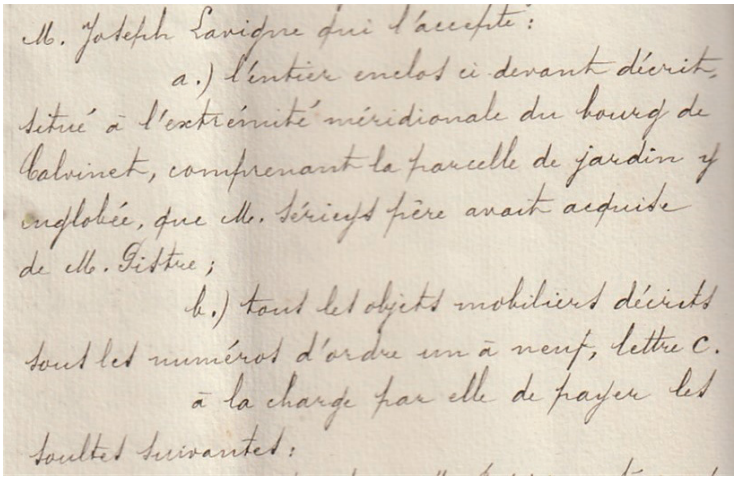

M. Joseph Lavigne qui l'accepte :

a.) l'entier enclos ci devant décrit, situé à l'extrémité méridionale du bourg de Calvinet, comprenant la parcelle de jardin y englobée, que M. Sérieys père avait acquise de M. Pistre ;

b.) tous les objets mobiliers décrits sous les numéros d'ordre un à neuf, lettre C.

à la charge par elle de payer les soultes suivantes :

Jeanne Sériés reçut, par cette donation, l'équipement nécessaire pour la continuité du fonctionnement de l'auberge. Restait à sa charge le paiement des soultes à verser à ses frère et sœurs
Cette auberge fut tenue par Jeanne et son époux Joseph Lavigne mes grands- parents, jusqu'en 1914.

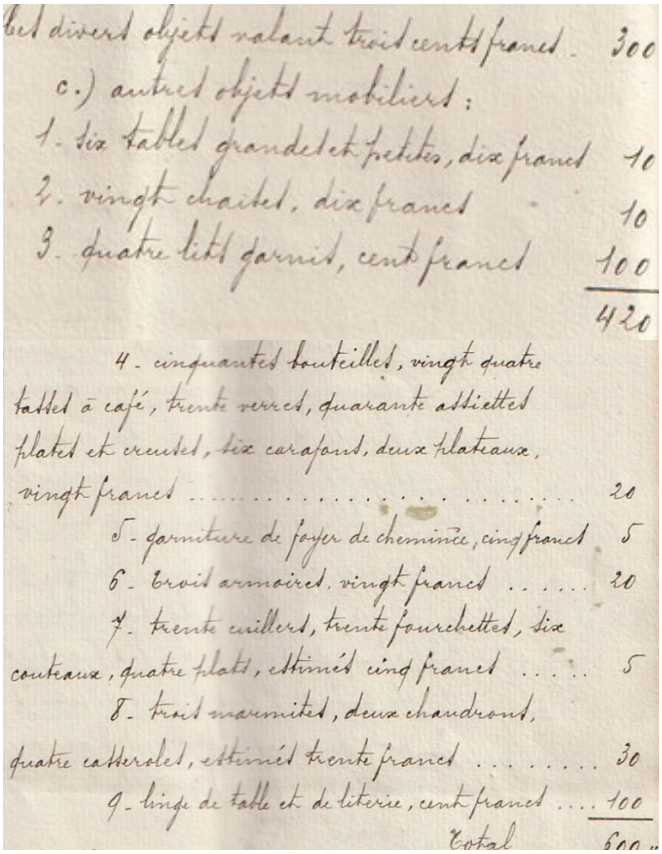

Les divers objets valant trois cents francs	300
c.) autres objets mobiliers :	
1. six tables grandes et petites, dix francs	10
2. vingt chaises, dix francs	10
3. quatre lits garnis, cent francs	100
	420
4. cinquantes bouteilles, vingt quatre tasses à café, trente verres, quarante assiettes plates et creuses, six carafons, deux plateaux, vingt francs	20
5. garniture de foyer de cheminée, cinq francs	5
6. trois armoires, vingt francs	20
7. trente cuillers, trente fourchettes, six couteaux, quatre plats, estimés cinq francs	5
8. trois marmites, deux chaudrons, quatre casseroles, estimés trente francs	30
9. linge de table et de literie, cent francs	100
Total	600

Un reçu de paiement des contributions indirectes

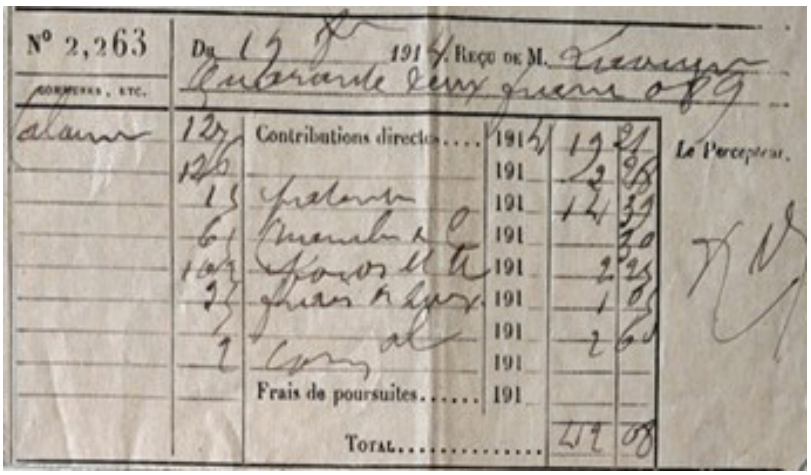

L'auberge tenue par les aïeuls subit des modifications vers 1910 mais certains éléments annexes cités dans des actes de donations de Rose Garrouste étaient encore présents avant les travaux de 2003 : l'ancienne cave, la pièce à l'arrière modestement aménagée, son escalier de pierre et des dépendances avaient été conservées.

Suzette Pistre décèda le 21 octobre 1912 à Calvinet

Son époux Jacques henry Séries le 13 août 1913.

La demande de fermeture de l'auberge, faite par le grand père Joseph, époux de Jeanne est enregistrée à la mairie de Calvinet le 31 octobre 1914.
Cet arrêt d'activité correspondait-il, au départ de Joseph pour la guerre ?
Avait-il sa menuiserie ?
Voulait-il simplifier le travail de son épouse qui restait seule avec ses trois enfants dont un enfant de deux ans et son beau- père Louis Lavigne, veuf depuis peu, d'Anne Penou son épouse.
Ancien menuisier Louis, avait semble-t-il quitté sa maison du Roc du Vent sur la colline de l'ancien château de Calvinet.

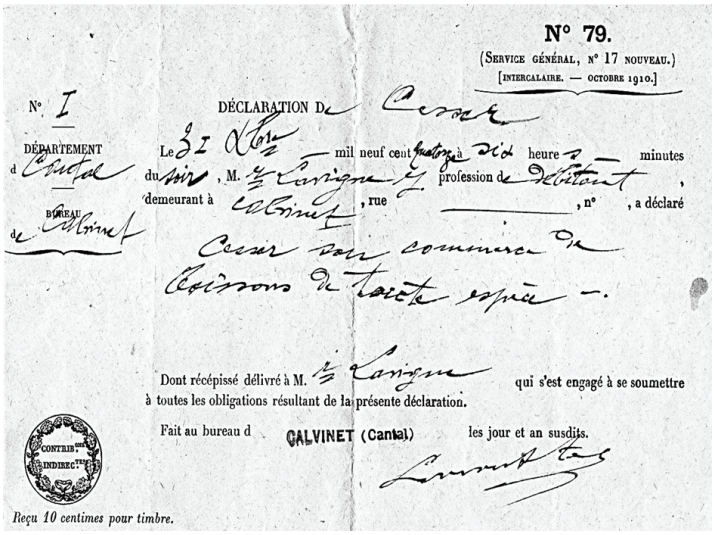

Auberge après 1910

L'auberge familiale fût ouverte au vu des papiers officiels par Pistre Pierre
-Pistre Pierre resta du 18 septembre 1874 au 9 août 1896, soit 22 ans de service
-Pistre Suzette épouse Séries pris la succession le 9 août 1896 jusqu'en septembre 1909 année de l'arrivée de leur fille Jeanne Series, à la gestion de l'auberge.
-Séries Jeanne et Lavigne Joseph font la fermeture le 31 octobre 1914.
De la reprise par Pistre Suzette à la fermeture par Joseph Lavigne s'écoulent 18 ans.
L'auberge est donc restée ouverte à cet emplacement 40 ans.
Trois générations ont eu des «débitantes» (aubergistes) présentes pour le fonctionnement.
Une assiette en plâtre, peinte avec motif moulé de taverne, trouvée avec de vieux objets dans le grenier de la maison des grands-parents.
Symbole de l'Auberge ?

1914 : Jeanne et Joseph Lavigne avec leurs enfants

n° inv. 82.1-2
Inscription "Calvinet pistre en (sic) 5me Républicain"
Prov. Pîtres (Eure) pour l'utilisation car aucune poterie n'y est connue. Céramique d'Infreville (Eure) ??

Un épi de faîtage portant cette inscription
«Calvinet Pistre en (sic)5me Républicain»
(1797/1798)
est classé aux Monuments historiques.
Provenant de Pîtres dans l'Eure
Il se trouve au Musée de Normandie à Caen.
Qui à Calvinet, nommé Pistre
réalisa cet épi et plaça cet inscription ?
Les Familles Pistre qui résidaient à Calvinet aux dates gravées sur l'épi de faîtage étaient inscrits «Potier de terre» sur les actes civils.
Mais comment cette poterie est-elle parvenue dans l'Eure ?
Des échanges de messages avec le responsable du Musée, ont eu lieu. À sa demande, un dossier avec les photos d'épis nouveaux et anciens placés sur les toits de notre village «Calvinet», lui fut envoyé. Après consultation, les registres concernant cette pièce, furent mis à jour.

CAEN (Calvados)
Musée de Normandie
Logis des Gouverneurs
Château

Ph. M. Diot, Cl. M.H. 323.939 (1986)

Document réalisé par Madame Anne-Rose COUDERC

La commune entretient ses archives

La commune a fait restaurer les reliures des premiers registres des délibérations de Calvinet (1866-1900) et Mourjou (1883-1910).
Le contenu de ces registres est mis en ligne sur le site internet.

VIE ASSOCIATIVE

Maison de la châtaigne

Difficile de commenter une (presque) année passée depuis le dernier bulletin municipal sans évoquer la Covid et ses conséquences sur la vie de chacun et des activités de tous les acteurs de la vie économique et sociale. La Maison de la châtaigne ne fait pas exception. Sans que cela soit catastrophique, les références habituelles qui signent la période écoulée sont donc sensiblement affectées par la pandémie et ses contraintes.

La fréquentation de l'écomusée

La fréquentation en 2020 a été bien plus faible que l'année précédente, surtout du fait de la baisse du nombre de visites de groupes, celles qui « font du chiffre ». Le niveau de visites individuelles est resté, lui, constant, notamment parce que l'augmentation des venues des touristes nationaux a compensé la chute de leurs homologues étrangers.

La conséquence directe est celle d'une baisse importante du chiffre d'affaires de la boutique de Colette, en lien direct aussi avec l'arrêt des offres de dégustation de liqueur, dont on sait bien qu'elles sont très incitatives sur les achats.

Les autres activités

Nombre de manifestations ont été annulées, en particulier la cérémonie qui devait saluer l'intronisation du châtaignier multi centenaire du site dans la catégorie des « arbres remarquables ». Mais rien n'est perdu à qui sait attendre ! La production de farine a été maintenue, elle trouvera sa clientèle sans difficulté.

Les résultats financiers

En toute logique, ils sont moins bons que l'année 2019 mais restent positifs, grâce aux dispositions prises nationalement pour soutenir la vie économique, mais toujours aussi grâce aux efforts de tous, salariés et bénévoles.

La vie associative

Pas de café gourmand, occasion de réunir les bénévoles pour un moment festif, peu de réunions du Conseil d'Administration car elles ne sont pas toujours faciles en visioconférence... Les échanges ont été surtout par messages ou par téléphone, générant parfois un peu d'insatisfaction. Mais peut-être faudra-t-il intégrer ces nouveaux modes de fonctionnement dans le quotidien « moderne ».

Le projet d'atelier farine

Toujours sur les rails en lien avec l'association des Castanhaïres bio, ce projet se consolide à un rythme un peu limité par les contraintes inhérentes à ce type d'aventure. Mais le permis de construire devrait être obtenu très prochainement, sachant que son implantation est maintenant acquise : celle du terrain en contrebas du musée, propriété de Peter Graham, dont on salue la mémoire.

Le projet associatif

C'est l'objet du Dispositif Local d'Accompagnement, démarche « qui permet aux associations, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois », selon les termes officiels.

Depuis le début de l'année 2021, c'est une quarantaine de personnes, à titre individuel ou en tant que représentants d'autres structures, qui est sollicitée pour faire un constat de la situation et élaborer des projets pour le futur à court et moyen terme.

Toutes ces personnes ne sont pas disponibles, surtout simultanément, mais les résultats déjà acquis en termes de bilans divers est très intéressant.

Le travail collectif doit reprendre dès que les contraintes liées au confinement le permettront.

Tennis Club de la Châtaigneraie

de MAI à fin JUILLET

Tous les samedis matin
de 10h30 à 12h00
au terrain du Puech – Calvinet,
cours ouverts aux jeunes
(licence offerte pour les 5 - 8 ans).

Rejoignez-nous !
Renseignements au 0676823756

Vivre en Châtaigneraie

Les regards se portent surtout sur l'avenir, avec bon espoir : la chorale, la danse et les différents ateliers reprendront en septembre. De même Le Parladou, pour aller dans les maisons de retraite. Les randonnées, interrompues pendant le confinement, ont repris le vendredi à 14 h, à tour de rôle chaque mois dans les 4 villages proches (par exemple, mois de mai à Calvinet et juin à Mourjou). Ces randonnées sont ouvertes à tous. Les balades du dimanche tous les 15 jours ont repris également. Le séjour dans le Lubéron a été maintenu du 29 mai au 4 juin 2021.

Union Sportive du Haut-Célé

Pour la saison 2020-2021, l'USHC a débuté l'année sportive fin juillet avec deux objectifs distincts ; resserrer la cohésion d'équipe et une bonne préparation physique, avec une pré reprise d'entraînement réalisée par Joël Piganiol, suivie de la reprise officielle avec l'entraîneur Jeremy Blanquet.
L'effectif total s'élève à 31 licenciés Senior répartis en deux équipes avec malheureusement, seulement deux dirigeants (Jonathan Padieu et Joël Piganiol). Nous invitons donc toute personne intéressée à nous contacter afin de compléter notre effectif dirigeant ou joueur.
Cette année sportive s'est arrêtée fin octobre pour cause de Covid-19. L'équipe termine septième de sa poule avec une victoire et deux défaites. La réserve ne réalise qu'un seul match avec une défaite.
De plus, l'équipe 1 a gagné son premier match de coupe du Cantal et aurait pu continuer son parcours dans cette compétition. En coupe de France, l'histoire se terminera au premier tour après une victoire en barrage contre Anglard de Salers.
Suite aux décisions du district du Cantal et de la fédération de football, la reprise pour les amateurs n'aura pas lieu et cette saison sera blanche.
Malgré cette décision, l'entraîneur ainsi que le bureau ont décidé de maintenir des entraînements qui ont lieu le dimanche matin dans le respect des gestes barrières afin de garder un lien social entre licenciés.

Par ailleurs, une assemblée générale aura lieu début de l'été, celle-ci permettra de réaliser un bilan et de réfléchir à des activités à mettre en place pour essayer de compenser le manque de recettes de cette saison. En sachant qu'à ce jour nous n'avons reçu aucunes aides que ce soit du district ou de la fédération.
Pour conclure nous espérons démarrer la nouvelle saison de manière « normale » et ainsi continuer de faire vivre le club de foot de nos communes.

Equipe première en championnat

Équipe réserve face au Sporting Châtaigneraie Cantal

Serfouette

Objectif "zéro déchet" pour l'association Serfouette. Nous vous offrons deux poules si vous souhaitez vous engager à réduire vos déchets. Nous attendons que les composteurs de la communauté de communes soient à nouveau disponibles pour vous en proposer à moindre coût. En attendant, nous avons fabriqué deux modèles à partir de bois de récupération -photo. Nous vous invitons à faire fonctionner les composteurs collectifs installés sur la commune:

- à côté de la cantine de l'école de Calvinet
- derrière l'école de Mourjou
- à coté de la salle des associations sous la mairie de Calvinet
- au niveau du nouveau lotissement Polygone

Afin de faciliter le compostage, des documents précisant ce que l'on peut mettre (ou pas!) dans les composteurs seront affichés à proximité. Un exemplaire est également diffusé à la fin de ce bulletin.

L'association prépare également l'ouverture d'une petite "recyclerie/ressourcerie" dans le bourg de Calvinet. Il s'agira d'un lieu d'échange, de partage et d'informations. Des ateliers ouverts à tous seront proposés autour de thèmes qui nous sont chers: bricolage/réparation de petit électroménager et d'objets du quotidien, jardinage, cuisine, activités manuelles... Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous manifester auprès des membres de l'association! Nous serons ravis de vous accueillir. Par ailleurs, n'hésitez pas à continuer de faire fonctionner la Boîte à livres sur la place de Calvinet, en face de la Poste. Vous déposez, empruntez.. et lisez tranquillement chez vous!
Si la situation le permet nous proposerons notre **«Fête autrement/Marché Bio et Artisanal» fin juillet.**
Si vous souhaitez davantage d'informations n'hésitez pas à nous contacter : 1534oserfouette@gmail.com
Composition du bureau: Caroline Marre-Puech présidente, Philippe Chabut, vice- président, Christèle Besse, secrétaire Denis Hertz, secrétaire adjoint, Daniel Aurières, trésorier, Hervé Terrisse, trésorier adjoint
Vous pourrez aussi retrouver ces informations sur la page Serfouette du site internet de Puycapel. Prenez soin de vous et de vos proches... à très vite!

Les séniors de Calvinet et Le comité d'animation

Ces deux associations n'ont pu tenir leur assemblée générale.
Nous avons réuni les bureaux et conseils d'administration afin de prévoir les futures manifestations.
Pour le marché de Noël, il est encore trop tôt pour prendre une décision.
2020 le pique nique a connu un bon succès et la kermesse également.

Le Club des Aînés du Haut-Célé

Le Club des Aînés du Haut Célé a été comme beaucoup d'associations, touché de plein fouet par cette crise sanitaire. Comme beaucoup d'entre-nous, nous avons pu garder le contact par téléphone et par mail.
Nous devions organiser une Assemblée Générale au printemps, celle-ci est remise au 21 Juillet.
Le Conseil d'Administration se réunira dès que possible. Nous vous ferons connaître les décisions prises-sur une prochaine Feuille de Châtaignier. Malgré une visibilité réduite sur l'avenir restons optimistes, le Club des Aînés reprendra ses activités.

Association du Pélou

Après une année 2020 particulièrement triste pour l'association (marché annulé au dernier moment et départ de la présidente emblématique de la Foire, Françoise MERLE, qui aura œuvré avec tellement d'énergie pendant ses 18 ans de présidence), l'association relève la tête grâce à l'investissement encore plus prononcé de certains de ses membres.
Le nouveau bureau maintenant en place compte bien pouvoir organiser cette année le marché à la châtaigne et aux produits de la Châtaigneraie prévu l'an dernier, et même, de voir un peu plus « grand » si les contraintes sanitaires nous le permettent. La date est déjà fixée au **dimanche 24 octobre 2021,** normalement sur la journée entière.
Pas de soirées dansantes, probablement pas de conférence ni d'atelier, mais nous espérons proposer malgré tout quelques animations (animations musicales, repas et deux randonnées).
A conditions exceptionnelles, mesures exceptionnelles : pour cette édition 2021, comme en 2020, les exposants se sont vus proposer des emplacements extérieurs gratuits, et réduits à 22€ pour ceux qui préfèrent être à l'abri.

Association des Parents d'Elèves

Même si comme beaucoup d'associations, l'APE est en sommeil, nous pensons qu'il est nécessaire de mettre quelques lignes dans le bulletin municipal, notamment pour expliquer pourquoi nous avons choisi de ne pas organiser récemment d'événements pour récolter des fonds. En effet, le bureau est unanime sur le fait qu'il n'était pas nécessaire pour la survie de l'association de solliciter les parents (pas de cotisations en début d'année notamment), la crise sanitaire touchant déjà les familles et les enfants. Il n'y a malheureusement pas de voyages ou de sorties à financer, programmés dans un futur proche. Nous préférons vous retrouver physiquement lors d'événements plus importants, dès que cela sera permis (quine avec de plus gros lots, soirées animées...)
Quoi qu'il en soit, les enfants seront au centre de nos préoccupations et nous ferons en sorte qu'ils ne finissent pas l'année sans une petite fête même si celle-ci doit se cantonner au milieu scolaire.
Nous espérons de tout cœur vous retrouver rapidement. En attendant prenez soin de vous et de vos proches.
(photo) Un goûter a clôturé l'année.

Calvinet Patrimoine

Compte tenu des consignes sanitaires encore en vigueur il nous est impossible d'établir un programme.
Les bénévoles de l'association procèderont, comme tous les ans, au nettoyage de "printemps", des sites du Puy Capel, du Puy Majou et autres sentiers ; pas de date de retenue, elle sera fixée en fonction de la météo.

Continuons à bien prendre soin de nous, respectons les consignes sanitaires.

Il était une fois un Jardin conté

Création d'un Club CPN « Graines de Nature » au Jardin Conté

L'association « Coups de pousses au jardin », labellisée Jeunesse Education Populaire, en collaboration étroite avec la structure « Il était une fois un Jardin Conté », crée un club CPN (Connaitre et Protéger la Nature) dénommé Graines de Nature à partir de la rentrée scolaire 2021. Ce club s'inscrit dans une volonté d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la nature, à l'écologie et au développement durable.

Les objectifs affichés de ce club CPN sont de faire acquérir des connaissances sur la nature aux enfants, de les sensibiliser à l'environnement, au développement durable et à l'écologie, d'apprendre à observer, à analyser, à déduire, de découvrir le monde associatif et les lieux ressources ou les personnes ressources (naturaliste, jardinier...), de lutter contre le décrochage scolaire, de prendre confiance en soi et en les autres et de s'engager dans une démarche citoyenne.

La réalisation d'ateliers variés bimensuels permettra une approche ludique de la nature, ce qui est bel et bien l'objectif premier de ce club. Mais celui-ci a aussi d'autres préoccupations, comme la rencontre et la découverte des autres, d'un territoire, d'un patrimoine naturel local et sa biodiversité par le biais d'actions concrètes pour découvrir, aider et protéger la nature au fil des saisons.

Son fonctionnement sera sous forme d'activités ludiques, d'ateliers, de balades de découverte de la nature, de l'environnement, du monde végétal à travers une pédagogie de projets. Cela pourra être la réalisation d'une cabane dans les bois, la fabrication de nichoirs, le jardinage, les utilisations des plantes (médicinales, culinaires, tinctoriales...), l'enregistrement des sons de la nature, des gestes écologiques (permaculture, petit jardinage...).

Qui peut venir à ce club ?
Tous les jeunes de 8 à 12 ans qui s'intéressent à la nature sont les bienvenus. Les sorties du club ont lieu le mercredi après midi de 14h à 17h, ceci tous les quinze jours, de la mi-septembre à la mi-mai (sauf pendant les vacances scolaires). L'animatrice nature Benoîte Favre encadre les sorties. Les rendez-vous du mercredi ont lieu sur le site du jardin conté au lieu-dit La Ségalassière.

Combien ça coûte ?
La participation aux frais d'encadrement est de 150 € pour l'année. Ce tarif comprend l'adhésion à la Fédération Nationale des clubs CPN.

Pour tout renseignement, contactez Benoîte Favre par mail : iletaitunefoisunjardin@poste.net ou directement sur le site du jardin durant la saison estivale 2021.
A bientôt pour de nouvelles découvertes et bel été !

Comité des fêtes de Calvinet

Le Comité des Fêtes a tenu en octobre 2020, son assemblée générale annuelle. À cette occasion, le bureau a connu des modifications :

Présidente : Gonzales Lisa
Vice Présidente : Felgines Alexandra
Trésorier : Albiol Louis
Vice Trésorier : Chabut Simon
Secrétaire : Gonzales Jade
Vice Secrétaire : Martory Ambre

Pour cette année 2021, nous espérons pouvoir réaliser la fête du village, **le 7 et 8 août 2021**. Au programme: pêche, pétanque, spectacle, repas, feu d'artifice et d'autres surprises.
Cet événement ne sera réalisable qu'en fonction de la tournure de la crise sanitaire que nous connaissons. Nous croisons les doigts pour pouvoir tous se retrouver (en sécurité !) et partager de nouveau, de bons moments sur la place de notre village de Calvinet.
Nous vous invitons à suivre notre page Facebook « comité des fêtes de Calvinet », afin de rester informer des dernières actualités.

Pendant ce temps, prenez soin de vous et de vos proches. L'équipe de Comité des fêtes et tous ses bénévoles !

Comité des fêtes de Mourjou

Après une édition allégée de la fête en 2020, avec malgré tout le premier marché d'artisans et de producteurs, le comité des fêtes a proposé une fête 2021 avec un programme étoffé et aux couleurs des années pré-covid: course de vélo, repas, animations, feux artifices pour le plus grand bonheur de tous les habitants et bénévoles. Le succès a été au rendez-vous.

L'année se poursuivra par l'épreuve de motocross le 1er août puis probablement par un concert en fin d'été et s'achèvera par le concours de belote si les conditions sanitaires sont favorables.

Merci à tous, bénévoles, habitants, estivants de votre participation!

ACCA (Mourjou)

L'assemblée générale de juin 2020 a vu un renouvellement total du conseil d'administration.

Président: Lacoste Didier

Vice-président : Roquessolane Corentin

Trésorier : Rouquier Alain

Secrétaire: Delort Georges

Membres : Destannes JC, Causse A, Mas R, Lagarde P, Piganiol JL.

Saison 2020 2021 :

42 sociétaires dont 12 membres» extérieurs».

Beaucoup de chasseurs vieillissants avec heureusement quelques jeunes dynamiques qu'il convient de féliciter pour leur implication. Trop de sociétaires ne viennent jamais aux battues ou très rarement. C'est dommage.

L'arrêt imminent des plus anciens chasseurs (mais pas les moins motivés) de la commune mettra rapidement en péril l'association s'il n'y a pas une prise de conscience.

Bilan:

Perturbée par le confinement, la saison de chasse s'est malgré tout déroulée sereinement et dans le respect des règles sanitaires lors des rassemblements avant et après battues. Depuis le 15 août, prés de 100 battues (sangliers, chevreuils, cerfs, renards)ont été organisées conformément à la mission d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Une cinquantaine de sangliers, 40 chevreuils, 4 cerfs, de 35 à 40 renards ont meublé le tableau. 3 fois par semaine ce sont de 20 à 30 chasseurs qui ont participé aux diverses sorties, maintenant ainsi un lien social réconfortant et une animation dans le village en cette période propice au repli sur soi et à l'individualisme.

Le bureau

ACCA (Calvinet)

La période d'accalmie estivale du coronavirus nous a permis de tenir notre Assemblée Générale de la fin de la saison 2019/2020 le 12 juillet 2020 dans le respect des règles sanitaires.

Le Président, les Membres du Conseil d'Administration et les Membres du Bureau ont été reconduits dans leurs fonctions.

La saison 2020/2021 vient de se terminer, nous avons dû suspendre notre activité pendant le confinement du mois de novembre 2020, mais à la demande des Pouvoirs Publics et de la Fédération, nous avons pu reprendre les battues dans le cadre « Des missions d'intérêt général à la demande de l'autorité administrative ».

Malgré le contexte sanitaire, la société de chasse a observé encore cette année une certaine stabilité du nombre de chasseurs avec la vente de 39 cartes, 3 nouveaux adhérents sont venus compenser quelques départs.

Le plan de chasse de 24 chevreuils imposé par la Fédération pour cette campagne a été respecté ainsi que 10 sangliers et 1 biche.

Nous espérons tous que la situation sanitaire s'améliorera dans les prochains mois et nous attendons avec optimisme de pouvoir nous retrouver comme chaque année pour déguster le traditionnel civet.

Association des anciens combattants de Mourjou

Malgré les circonstances actuelles, nous avons pu commémorer le 11 novembre 2020, le 19 mars et le 08 mai 2021 en déposant une gerbe au monument aux morts, mais en comité restreint. Lors des cérémonies du 19 mars et du 08 mai -notre photo- les messages du Ministère des Armées et de l'ONAC ont été lus par Mr DANEMANS, Maire et Madame Marthe LAVAISSIERE, Maire délégué de Mourjou. Des représentants de la municipalité étaient présents ainsi que des anciens combattants qui le 08 mai ont reçu un drapeau neuf, offert pr l'association des combattants de Mourjou. Merci pour ce beau geste qui perpetue le souvenir des combattants et victimes de toutes les guerres. Restons confiants dans l'avenir, gardons espoir et moral pour nous retrouver nombreux dans les prochaines manifestations. Prenez soin de vous et de vos familles.

ADMR

C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons le décès, après une longue maladie, de Madame Claudette FREBOURG, Présidente de l'ADMR du Haut-Célé du 25 mai 2011 au 31 décembre 2019. Claudette avait rejoint en tant que bénévole notre Association le 1er janvier 2009 ; nommée vice-présidente en mai 2010 elle succède en tant que présidente à Mme LACIPIERE le 25 Mai 2011. Malgré toutes les épreuves et la maladie, elle a toujours été à l'écoute des usagers, des bénévoles et du personnel pour lequel elle avait beaucoup de respect et d'admiration. A toute sa famille nous présentons nos très sincères condoléances et nous garderons d'elle le souvenir d'une personne courageuse, ne se plaignant jamais et toujours prête à rendre service.

Depuis notre dernier article, la situation hélas n'a guère évolué ! Nous continuons à travailler dans les difficultés et nous espérons que grâce à la vaccination, nous verrons dans un avenir proche le bout du tunnel. Nous sommes tous individuellement responsables et avons un devoir de conscience face aux autres. La vaccination est primordiale et nous devons continuer à respecter les gestes barrière.

Lors de notre dernier conseil d'administration nous avons accueilli avec plaisir Monsieur BRUXELLE, en tant que bénévole et trésorier adjoint ; cette décision a été validée lors de notre assemblée générale qui s'est tenue le 10 Juin dernier à la salle des fêtes de CALVINET tout en respectant les gestes barrières.
Une nouvelle organisation a été mise en place concernant le service « Portage Repas » :
- lundi, mercredi, livraisons secteur CANTAL
- mardi, jeudi, livraisons secteur AVEYRON
- vendredi livraisons secteur CANTAL & AVEYRON

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter notre secrétariat au 04-71-49-69-94.

La semaine de l'Emploi, organisée par la Fédération Départementale s'est déroulée du 26 au 30 Avril 2021 : 17 demandes d'emploi ont été recensées pour tout le Cantal. A ce jour, nous ignorons si une demande concerne notre secteur.

La Fédération Départementale nous a demandé une collaboration entre l'ADMR du Haut Célé et l'ADMR de MAURS ; cette dernière se traduit par la prise en charge, en fonction des absences ou des congés de l'une ou l'autre des secrétaires, des appels téléphoniques et la gestion urgente concernant les dossiers et les interventions. C'est ainsi que la Secrétaire de notre Association, pendant les congés de la Secrétaire de MAURS, a réalisé cette prise en charge.

A tous nos usagers, nous souhaitons bon courage et surtout gardez le moral. Nous vous assurons de continuer à faire au mieux notre travail tout en ayant conscience que parfois nos agents sont pour certains d'entre vous la seule visite dans la journée.

LA VIE DES ECOLES

A l'école de Calvinet...Durant chaque année scolaire, les enseignants choisissent des projets et thématiques qu'ils vont exploiter et qui seront le fil conducteur de l'année. Pour cette année 2020/2021, les élèves de CP/CE1 ont travaillé sur le thème de 5 continents en partant de l'Europe jusqu'à l'Océanie en passant par l'Afrique, l'Asie et l'Amérique. Un tour du monde virtuel possible malgré la pandémie. Ce voyage a été marqué par plusieurs temps forts comme le soutien et le suivi de la course de Samantha Davis pendant le Vendée Globe ou l'écriture d'une lettre à des correspondants Québécois. En effet, après un travail sur le Canada, chaque enfant a rédigé une lettre à son correspondant au mois de mars. Ils ont ensuite été à la poste pour les envoyer. Les correspondants Québécois enverront eux aussi une lettre en retour et
les enfants auront l'occasion de se rencontrer en visioconférence.

A l'école de Mourjou… Rencontre entre un élu de la Nation et des citoyens en herbe.

Le député Vincent Descoeur est venu à l'école de Mourjou pour répondre aux questions des élèves et parler de la proposition de loi écrite par la classe dans le cadre du concours « Parlement des enfants » organisé par l'Assemblée nationale.

Lundi 22 mars, le maire François Danemans, la maire déléguée Marthe Lavaissière et Isabelle Pluyaud, inspectrice de l'éducation nationale étaient présents aux côtés des élèves et de leur professeur M. Péan pour accueillir M. Descoeur et son attaché parlementaire M. Piganiol, qui rappelons-le au passage, est un ancien élève de l'école. Après les prises de parole de M. le Maire et de Mme l'Inspectrice pour rappeler le rôle de l'école dans la construction du jeune citoyen, les élèves ont posé à M. Descoeur une première série de questions sur son expérience de la fonction de député : quelles sont les propositions de loi qu'il a défendues, quelles sont celles sur lesquelles il travaille, y a -t-il un règlement à respecter dans l'Assemblée nationale ? ...et bien d'autres questions. Dans ses premières réponses, il a parlé de sa proposition de repasser la vitesse des véhicules sur les routes départementales ou communales à 90 km/h (qui a été ensuite reprise par le gouvernement pour laisser le choix aux conseils départementaux). Il a aussi abordé un sujet qui concerne autant les enfants que les adultes, la maladie de Lyme, et a parlé de la récente proposition de loi portant sur « la création d'une Agence nationale de recherche sur les maladies transmises par les tiques ».

L'ambiance de la classe était studieuse, les élèves très attentifs au point que M. Descoeur a avoué que, dans certaines occasions, les députés ne montraient pas le bon exemple du respect de certaines règles. Ensuite, il a répondu de bon cœur à des questions plus terre à terre comme le confort des bancs de l'Assemblée qui l'est moins que ceux du Sénat, sur son attachement au Cantal, à la Châtaigneraie (et notamment à la foire à la Châtaigne de Mourjou).

Pour finir cette rencontre, les élèves ont souhaité lire leur proposition de loi écrite pour le concours du « Parlement des enfants ». L'édition 2021 demandait aux classes d'écrire une loi sur l'alimentation équilibrée et durable. Les élèves ont pointé du doigt l'absence du Nutriscore* sur certains emballages et, dans leur proposition, souhaitent le généraliser à tous les produits alimentaires. De plus, ils ont constaté les dérives de la publicité dans les médias pour des produits qui peuvent nuire à la santé comme celle pour une célèbre pâte à tartiner au chocolat mais aussi pour bien des boissons ou gâteaux industriels riches en sucre ou en matières grasses. Réglementer la publicité en équilibrant avec des spots dédiés à des produits de bonne qualité fait partie aussi de leurs propositions. M. le député a félicité les élèves pour leur travail et a répondu ensuite à une dernière question sur ses préférences alimentaires : il a répondu avoir plus d'attirance pour le salé que pour le sucré avec notamment une préférence marquée pour les fromages.

Cette entrevue s'est achevée par une courte visite du jardin de l'école, la remise d'un des journaux de l école à chaque invité et de quelques dessins pour M. Descoeur. Peu de temps après, il a fait parvenir à chaque élève un cadeau en provenance de l'Assemblée nationale. Les élèves de Mourjou l'ont remercié par courrier. Une autre rencontre pourrait avoir lieu pour un débat avec M. Descoeur car les élèves étaient ravis de ce moment un peu solennel sur le papier mais très instructif.

Arnaud Péan

*Nutriscore : système d'étiquetage alimentaire à cinq niveaux, allant de A à E et du vert au rouge, établi en fonction de la valeur nutritionnelle d'un produit.

ATLAS DE LA BIODIVERSITE

Atlas de la Biodiversité Communale

Syndicat du bassin Célé – Lot médian

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

FRANCE RELANCE

Alter Eco

CPIE HAUTE AUVERGNE
Artisans du changement environnemental

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Un projet sur plusieurs années

L'Atlas de la Biodiversité de PUYCAPEL suit trois axes :

• Recenser la biodiversité sur le territoire communal. Cela passe par un inventaire, un diagnostic des milieux et des espèces, réalisé par trois organismes ayant valeur de bureau d'étude : CPIE de Haute Auvergne, Alter Eco et la LPO, appuyés par nos naturalistes locaux et le Syndicat Mixte Célé Lot Médian. Les prospections s'étaleront sur 2021 et 2022. Cela aboutira notamment à un rapport final et à l'élaboration d'un plan d'action en faveur de la biodiversité pour notre commune. Les données acquises seront mises à la disposition des laboratoires de recherche.

Ces prospections seront réalisées par différentes personnes (CPIE, Alter Eco et LPO) qui, pour cela, se rendront sur l'ensemble de la commune (parfois de nuit). Ils seront donc amenés à aller sur des parcelles privées, merci de leur réserver un bon accueil !

• Sensibiliser et mobiliser les différents publics : grand public, élus, agents techniques, scolaires, associations... avec un programme de sciences participatives. Chacun pourra au travers d'un livret d'observation qui sera diffusé dans chaque foyer courant mai et d'un formulaire en ligne faire part de ses observations près de chez soi ou ailleurs dans la commune. Des animations nombreuses et variées (plus d'une dizaine sont prévues) seront proposées aux différents publics... dès que la situation sanitaire le permettra. La médiathèque sera impliquée dans le projet.

• Valoriser l'ABC par des actions dans les années suivantes réfléchies dès maintenant. Plusieurs projets sont à l'étude, comme par exemple la création d'un sentier de découverte ou un projet autour de la biodiversité impliquant les écoles. Une réflexion est également en cours pour des projets intercommunaux entre les trois communes cantaliennes actuellement engagées dans un ABC (Puycapel / Ladinhac / Saint-Simon).

Ce projet d'un montant de 42 806 € bénéficie du soutien de l'Office Français de la Biodiversité et du Plan de Relance, avec une subvention de 34 244,80€ (80%).

De nombreuses animations prévues

De nombreuses animations ouvertes à tous seront proposées au cours des années 2021-2022, selon un planning qui sera établi selon l'évolution de la situation sanitaire.

• Trois animations du CPIE sur l'Atlas et les données collectées, et sur des thèmes à définir.

• Une animation de la LPO sur le thème des oiseaux.

• Une animation d'Alter Eco sur les chauves-souris.

• Des animations sur des thèmes variés proposées par Pierre-François Prévitali (Syndicat Mixte Célé Lot Médian), Jean Dauge (SFO-A : Société Française d'Orchidophilie - Auvergne), Juliette Labrunie, Jean-Paul Favre, Sébastien Couderc. Parmi les thèmes envisagés : les champignons, les fougères, les cours d'eau et zones humides, les lichens, les orchidées, les serpents (biologie et répartition), les stratégies reproductives des plantes, les stratégies reproductives des animaux, les serpents (mythes, croyances et religion), ...

Un livret d'observation

Il a été distribué dans chaque boîte au lettre au mois de mai. Il a pour but de permettre à chacun de participer à l'inventaire de la biodiversité de notre commune. Chez soi, près de chez soi, en promenade, on peut identifier des espèces mentionnées dans le livret. La plupart sont très courantes, certaines sont invasives, d'autres sont sensibles, rares et protégées.

La liste des espèces a été établie par la commission « prospection » du comité de Pilotage (COPIL). Les photographies ont été pour les trois quarts collectées dans un réseau de

photographes locaux (voir liste en quatrième de couverture du livret). La conception a été assurée par le groupe de prospection et le CPIE. La mise en page a été réalisée par Mehdi Issertes du CPIE.
Toutes les observations peuvent être consignées dans le tableau en fin de livret et transmises à la mairie. Elles peuvent également être saisie au fur et à mesure ou en nombre sur le site de la commune (formulaire en ligne).
Un livret a été distribué à chaque élève des écoles. D'autres, ainsi que des tableaux supplémentaires, sont disponibles dans les lieux habituels (mairies, agence postale, médiathèque, maison de la Châtaigne...), ne pas hésiter à s'en procurer pour les locations saisonnières par exemple.

Une formation des agents techniques (cantonniers)

En mai-juin, les cantonniers et les élus volontaires bénéficient d'une animation/formation par le CPIE assurée par Denis HERTZ sur deux thèmes :

- Les espèces invasives, néfastes pour l'équilibre des écosystèmes : savoir les identifier et lutter contre elles
- Une gestion raisonnées des « espaces verts » compatible avec la préservation de la biodiversité.

Un sentier de découverte ?

Courant juin, les membres du COPIL volontaires, dont les représentant associatifs, lanceront un « laboratoire d'idées » dans le but de créer un sentier de découverte à cheval sur les deux ex-communes de Mourjou et Calvinet.

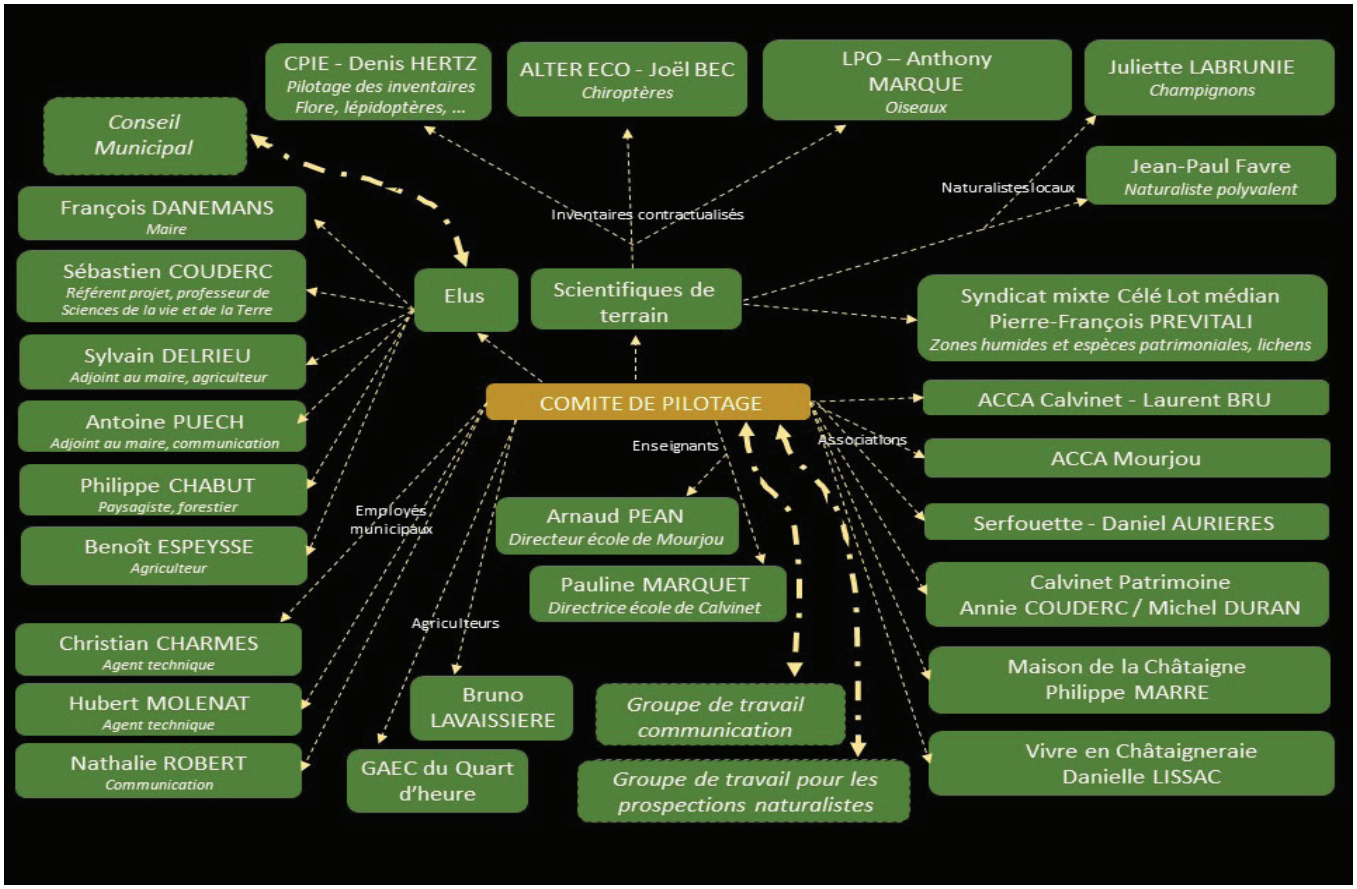

Les deux commissions de travail constituées au début de l'ABC :

groupe « communication » : *Daniel Aurières, Sébastien Couderc, Denis Hertz, Antoine Puech, Nathalie Robert*

groupe « prospections » : *Joël Bec, Sébastien Couderc, Jean-Paul Favre, Denis Hertz, Juliette Labrunie, Bruno Lavaissière, Anthony Marque, Arnaud Péan, Pierre-François Prévitali.*

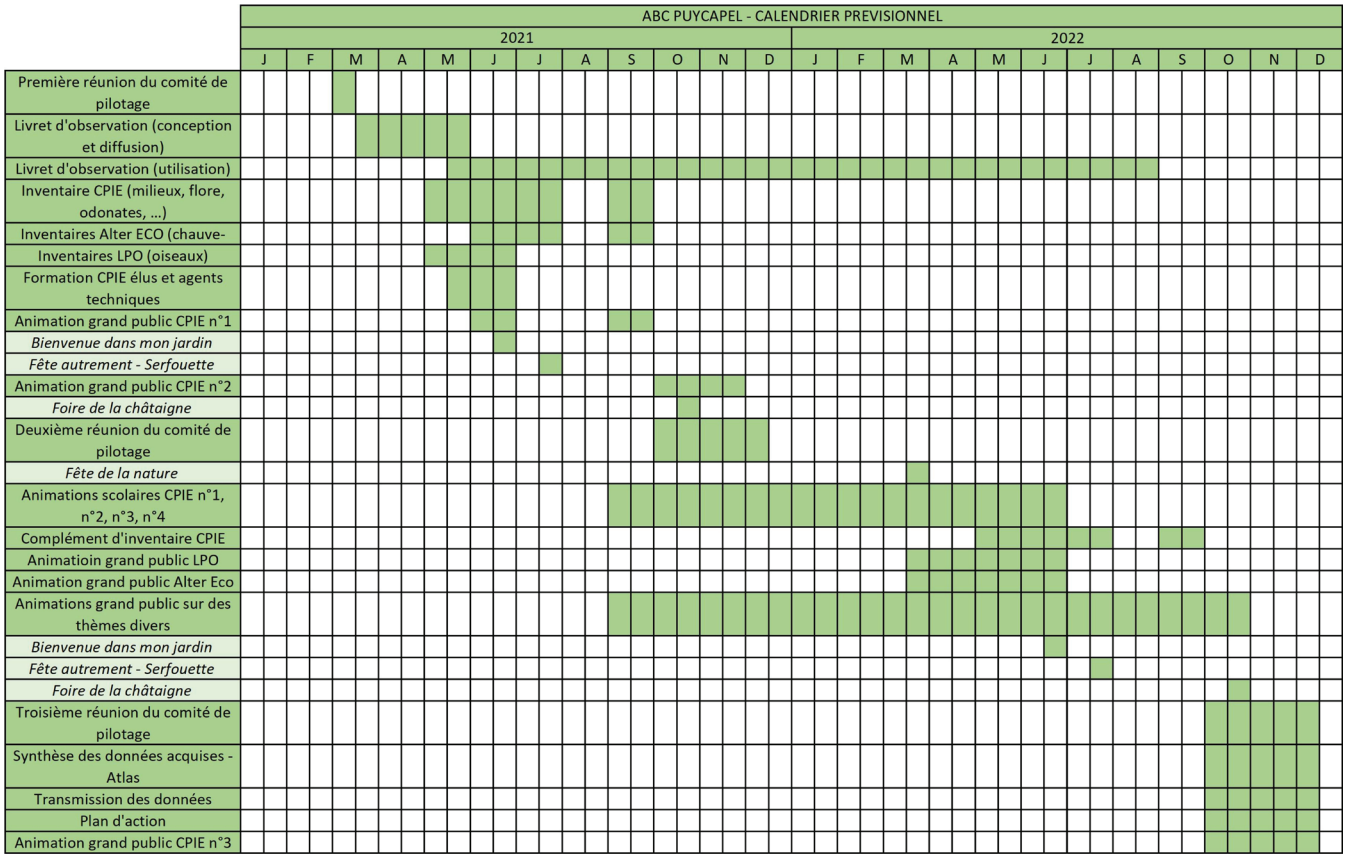

PORTRAITS

Nouveau professionnel à la maison de santé et partenariat avec l'école

La maison de santé accueille depuis début janvier un nouveau professionnel avec **Julie Hallemans**, diététicienne. Agée de 36 ans, originaire de ASSE en Belgique, elle a d'abord été représentante pour des produits de diététique à l'issue de son diplôme, avant de devenir professeur de nutrition et biologie dans un collège tout en ouvrant son cabinet de diététicienne. En 2015, désireux d'acheter une maison de campagne pour se ressourcer, ils tombent par hasard dans le Cantal et font l'acquisition de 2 gîtes sur un coup de cœur. Pendant 4 ans, ils y passent toutes leurs vacances avec leur petit garçon. Tombés amoureux de la région et après une opportunité de reprise d'activité immobilière pour son conjoint en France, ils décident de quitter la Belgique et achètent un bien sur Mourjou.

Ce qui lui plaît dans son métier c'est d'essayer à ce que les gens se sentent mieux aussi bien dans leurs têtes que dans leurs corps. Elle est convaincue qu'une alimentation saine et variée est la clé pour une vie sereine et heureuse. Elle veut montrer qu'une alimentation équilibrée peut être savoureuse et plaisante.

Souhaitant profiter de ces compétences au sein de la commune, un partenariat est signé entre Julie Hallemans et la commune pour accompagner les deux cantinières, Cathy Aymar et Brigitte Nugou, à l'élaboration des menus. Elles ont pu échanger ensemble sur les menus et ingrédients qu'elles avaient l'habitude de travailler. Julie a ensuite attribué aux entrées, plats et desserts, un code couleur selon la qualité nutritionnelle et les cantinières ont ensuite essayé d'établir leurs menus en fonction de ces codes. L'objectif étant de continuer à faire manger aux enfants de tout et de leur proposer de nouvelles saveurs. Toutes les 6 semaines un bilan est fait afin de voir ce qui a fonctionné et ce à quoi les enfants ont été réceptifs. Rappelons que nos écoles ont encore la chance d'avoir deux cantinières qui cuisinent en faisant appel au maximum aux produits locaux.

salade composée, magret et noix, lasagnes

Clément Janheye, nouveau cantonnier!

Depuis le 12 avril, Clément Janheye a rejoint la commune en qualité de cantonnier pour suppléer Christian Charmes et Hubert Molénat. Agé de 21 ans, domicilié à Maurs, il est titulaire d'un bac professionnel Aménagement Paysager. Polyvalent et à l'écoute, il est désireux de s'enrichir du savoir de ses collègues plus expérimentés. La taille du territoire de Puycapel lui plait, il en a déjà perçu le potentiel et la multitude de tâches différentes à y accomplir. « Le métier de cantonnier me plait, cela permet de voir et d'apprendre de nombreuses choses, cela englobe plusieurs métiers et permet de toucher à tout ». Réservez lui le meilleur accueil, il ne demande qu'à rencontrer les habitants de la commune !

Clémentine LAPIERRE, pharmacienne à Calvinet

Souhaitons la bienvenue à Clémentine Lapierre, 29 ans, domiciliée au Faisan, nouvelle pharmacienne à la pharmacie Puech de Puycapel.
Diplômée de la faculté de pharmacie de Bordeaux, enrichie de 2 ans et demi d'expérience dans la station de Morzine en Haute Savoie, elle a souhaité rejoindre notre village afin de se rapprocher d'une partie de sa famille, d'une part et d'autre part afin d'avoir un rythme de travail continu et des relations stables et concrètes avec les professionnels de santé du secteur.

Réservons lui le meilleur accueil !

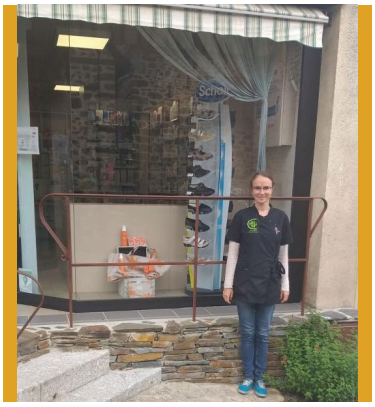

TARIFS MUNICIPAUX

SALLES POLYVALENTES:

* habitants de la commune (et descendants directs) : 200€
*habitants extérieurs: 400€. Gratuité pour les associations communales et intercommunales.
CAUTION: 500€ (matériel) et 100€ (ménage).

CANTINE et GARDERIE (année scolaire 2021/2022):

Cantine: 2.50 euros (par repas).

Garderie: 2.25 euros l'heure - tarification à la 1/2 heure.
Garderie du mercredi après-midi: 7.50 euros (repas du midi compris).

EAU (facturation 2021):

Calvinet:
Compteurs: compteur principal : 68.50 euros
Compteur secondaire: 32.50 euros
M3 d'eau : 0.95 euro
Abonnement assainissement : 30 euros / m3 : 0.83 euros

Mourjou:
Compteurs: compteur principal : 53 euros
Compteur secondaire: 32.50 euros
m3 d'eau : 1.13 euros
Abonnement assainissement : 10 euros / m3: 1 euro

CIMETIERE:

Calvinet:
petite concession: 665 euros
grande concession: 1220 euros
colombarium: 1050 euros

Mourjou
concession: 60 euros le m2
colombarium: 483 euros

ETAT CIVIL

2ème semestre 2020

Naissances :

10/09/2020 : Louis LAMARGOT, Rue de la Châtaigneraie, Calvinet
03/11/2020 : Giulia INGHILLERIE LISSAJOU, Goudal, Mourjou
04/11/2020 : Maxence VAISSIERE, Lacan, Mourjou

Décès:

29 /06/2020 Hélène CARRIER épouse GINIOUX, chemin du Claux, Calvinet
06/07/2020 : Peter John GRAHAM, domicilié au bourg de Mourjou
16/07/2020 : Jean PIGANIOL, le bourg Calvinet
06/08/2020 : Patrick GUITARD, à Borigaldet Mourjou
04/11/2020 : Didier ROUQUET, la Calmette Mourjou
02/12/2020 : Marcel LACOMBE, le Verdier Mourjou

1er semestre 2021

Décès:

21/01/2021 Henri LAVIGNE : le bourg CALVINET
27/03/2021 : Alexandrine IZAC veuve CASSAGNE, rue Géraud de Bonnafos Calvinet.
23/05/2021 : Bernadette PICARONIE veuve CONSTAN, place Jean de Bonnefon Calvinet

INFORMATIONS DIVERSES

Des jeux, et du sport, pour le bien-être !

A proximité de l'école de Calvinet, des jeux pour enfants ont été installés. Cette aire était partiellement exploitée, elle devient un lieu de promenade avec les enfants.
Vous y trouverez un toboggan et un jeu à bascule pour le bonheur des enfants, ainsi que des bancs pour les regarder s'amuser !

Dans la cour de récréation, nous avons renouvelé le jeu à ressort qui était cassé et ajouté un panier à ballon.

Le deuxième terrain de tennis qui était fortement endommagé a été entièrement rénové et transformé en terrain multisports. Il est entièrement couvert de gazon synthétique ensablé. Deux poteaux de basket se font face sur une largeur, deux buts de hand se font face sur une autre largeur, ainsi qu'un nouveau filet ajustable en hauteur ont été installés. Les joueurs pourront y pratiquer du basket, du foot, du hand, du tennis, du volley, du badmington. Ce terrain est en accès libre. Bon amusement à tous.

La fresque de l'école - préau de Mourjou

La semaine du 31 mai au 4 juin, nous avons réalisé une fresque sous le préau. Pierre Delpic, artiste graffeur, nous a appris les techniques pour démarrer en street art. En premier, nous avons fait des croquis qui ont servi pour faire des pochoirs : coccinelle, libellule, fleur, scarabée, colombe et rouge-gorge. Ensuite, Pierre a dessiné les contours de la fresque à la craie. Puis nous avons peint dans les différentes parties du paysage naturel : le soleil, le ciel, les montagnes, la cascade, la prairie. Le jeudi après-midi et le vendredi matin, Pierre a passé de la bombe sur les pochoirs parce qu'il n'avait pas assez de masques spéciaux pour bombes. Nous trouvons que la nouvelle fresque est magnifique. Tellement belle que nous avons envie de sauter dans la cascade, nous rouler dans l'herbe, voir le coucher de soleil, dormir à la belle étoile et être réveillés par les chants des oiseaux.

Nous avons aussi découvert le Street art avec des vidéos choisies par Pierre : une sur les murs et façades graffés d'Aurillac, une autre sur la technique du « flop » et une dernière sur Banksy et d'autres graffeurs très connus. Pour nous féliciter, il nous a offert un autocollant et le plan des différentes œuvres de Street Art à Aurillac pour pouvoir aller les voir. C'était une semaine fantastique !

Maïna, Léanna, Maël et le maître

Auberge communale de PUYCAPEL

Patricia et Denis sont arrivés à l'auberge le 15/11/20.

Patricia est alsacienne, elle vivait dans le Sud de la France depuis 20 ans, Denis est varois depuis 5 générations. Ils nous ont rejoint dans le Cantal pour un but professionnel mais ne connaissaient pas du tout notre « pays vert»!

La commune, puisqu' il est question d'une auberge communale, a accompagné Patricia et Denis dans la remise en état de l'auberge pour en faire un local commercial aux normes, professionnel et fonctionnel.

Il faut préciser que Denis a réalisé, lui même, les travaux.

Ils pensaient rouvrir l'auberge le 02/01/21 mais la covid 19 en a décidé autrement.

Alors Patricia a fait connaître sa cuisine au travers de ses plats à emporter. Les habitants ont joué le jeu et c'est comme cela que Patricia et Denis ont pu faire une «belle ouverture».

Ils ont pu apprécier une clientèle qu' ils qualifient d'agréable et sans exigence notamment au travers des repas de famille (communion, etc..), repas intergénérationnel.

Malgré le climat pas très clément , le côté humain, qu' ils rencontrent chez nous, est une belle compensation.

Patricia et Denis nous proposeront des soirées, animées ou pas, à thèmes culinaires .

Patricia renouvellera la carte 4 fois dans l'année, toujours avec un panachage TERRE /MER.

Elle préfère présenter une suggestion, non pas un plat du jour, qu' elle adapte en fonction de la demande pour les repas ouvriers.

Pour l' instant, ils gèrent l'auberge à 2 , c'est pour cela qu' ils privilégient le restaurant plutôt que le bar.

Ils verront comment se présente l' avenir avant d'envisager une embauche durable.

Les chambres d'hôtes sont labellisées « clefs vacances».

Ils ont mis en place une collaboration avec la Maison de la châtaigne et sont également souvent sollicités par l'entreprise INTERLAB tant pour les chambres d'hôtes que pour les repas.

Leur moyen de communication privilégié est FACEBOOK.

Les menus et animations de l' auberge sont aussi relayés sur le site de PUYCAPEL.

Ils précisent qu' ils fermeront 3 jours par mois.

Patricia et Denis sont contents et souhaitent remercier et les habitants et les élus de PUYCAPEL pour leur implication.

Contacts: 04 71 48 25 47 / page facebook: https://www.facebook.com/aubergedemourjou

AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

Propriétaires, profitez d'aides financières, pour engager des travaux dans votre logement avant la fin du programme.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie a mis en œuvre un accompagnement pour les propriétaires qui souhaitent engager des travaux dans leur logement et celui de leur locataire. Ce programme se termine au 31 décembre 2021.
Les travaux doivent être réalisés fournitures et pose par des entreprises du bâtiment, choisies par les propriétaires. Pour les travaux d'isolation et de chauffage, le professionnel doit être RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Pour les propriétaires occupants :

Les aides sont soumises à condition de ressources (Par exemple, pour un ménage de 2 personnes le revenu fiscal de référence à ne pas dépasser sur votre dernier avis d'imposition est de 27 896 € soit un revenu mensuel de l'ordre de 2 600€) et un engagement d'occupation du logement pendant au moins 6 ans.
Les aides financières sont accordées par l'Anah et la Communauté de Communes et peuvent représenter jusqu'à 70% des travaux HT. Les personnes retraitées peuvent également bénéficier d'une aide de leur caisse de retraite (CARSAT, MSA ...) pour compléter leur financement.
Les travaux concernent en priorité les travaux d'isolation/chauffage, adaptation du logement au handicap ou au vieillissement (douche italienne, monte-escalier, plan incliné...), des travaux de sécurité salubrité ou de remise en état d'un logement dégradé.

Pour les propriétaires bailleurs :

Les aides sont soumises à un engagement de location pendant au moins 9 ans du logement qui sera loué à des locataires modestes avec un loyer plafonné.
En fonction de l'état du logement, les aides de l'Anah et de la Communauté de Communes peuvent atteindre 40% des travaux sur un plafond de 750€ ou 1 000€ du m2 (maxi 80m² par logement).
Les travaux concernent soit une remise en état complète du logement soit une intervention sur les travaux d'économies d'énergie.
Afin de conseiller et d'accompagner les propriétaires dans leurs projets et leurs démarches, la Communauté de Communes a confié l'animation et le suivi de cette action à SOLIHA Cantal, association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat privé.
Dès l'instant où le propriétaire est éligible, un technicien de SOLIHA se rend au domicile pour réaliser une étude globale du logement et conseiller le propriétaire sur les travaux à engager.

Des permanences sont mises en place dans les différentes maisons de services à :

MAURS : le 2ème et 4ème Mardi de chaque mois de 10h30 à 12h00
à la Maison des Services, Place du 11 novembre.
SAINT-MAMET : le 1er et 3ème jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00
à la Maison des Services, 5 rue des Placettes.
LAROQUEBROU : 2ème jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00
à la Maison des Services, 21, rue de la Trémolière
MONTSALVY : 4ème jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00
à la Maison des Services, Place du Barry

Les personnes dans l'impossibilité de se déplacer à ces permanences peuvent contacter SOLIHA Cantal au 04 71 48 32 00 ou cantal@soliha.fr

Dans le composteur...

Les 3 éléments qui assurent un bon compostage des déchets organiques sont : le carbone, l'azote et l'air.
Il est important de respecter cet équilibre essentiel. Pour optimiser nos chances de réussir ce compost, il est nécessaire d'équilibrer les apports :

2/3 de déchets humides (ou verts), riches en azote
• 1/3 de déchets secs, riches en carbone

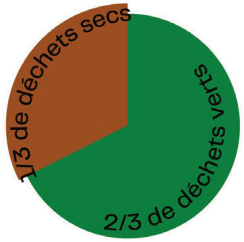

Par SERFOUETTE & CIE

Je mets

- **Déchets du jardin :**
  - Épluchures et restes de fruits et légumes (y compris ail, oignons, échalotes, agrumes)
  - Fleurs coupées/fanées
  - Paille
  - Foin
  - Feuilles mortes
  - Coques de fruits secs
  - Écorces d'arbre

- **Déchets de la maison :**
  - Sachets de thé
  - Marc de café et filtres en papier ou matière biodégradable
  - Essuie-tout (à déchirer pour faciliter le compostage)
  - Vaisselle compostable (papier, carton : à déchirer pour faciliter le compostage)
  - Carton à recycler non imprimé (en petits morceaux)

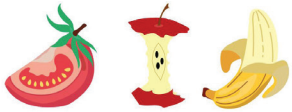

Je ne mets pas

- **Déchets du jardin :**
  - Terre, sable, pierres
  - Végétaux à feuilles vernissées (lierre, laurier...)
  - Charbon de bois
  - Gros bois - Bois exotique ou de menuiserie
  - Résineux (thuyas, cupressus, aiguilles de pin...)
  - Plantes susceptibles de porter des maladies (rosiers, arbres fruitiers...)
  - Taille de haie
  - Liserons et plantes rampantes
  - Cendres

- **Déchets de la maison :**
  - Couches jetables, serviettes hygiéniques, serviettes en papier, mouchoirs
  - Fer, verre, métaux (à recycler)
  - Papiers et cartons imprimés, magazines, journaux (à recycler)
  - Restes alimentaires (viande, os, poissons, fromage, pain...)
  - Huiles, sauces et graisses alimentaires
  - Litière animale, excréments d'animaux (potentiels porteurs de maladies)
  - Matières synthétiques (nylon, plastiques, caoutchouc, porcelaine)
  - Mégots de cigarette
  - Poussière et sacs d'aspirateur

15340serfouette@gmail.com

LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

MEMENTO

La REOM n'est pas un impôt !
C'est une contribution à un service public rendu à la population.
Les sommes perçues permettent de couvrir **l'intégralité du coût du service.**
Elle est payée par **tous les producteurs de déchets collectés du territoire.**

DECOMPOSITION DU PRIX DU SERVICE 2019

Ordures Ménagères = 112 € (66%)

Bacs de collecte,
Camions
Personnel de collecte
Transport et traitement en centre d'enfouissement dans le Tarn et Garonne (217 kms)

Déchèterie = 39 € (23%)

Equipements
Personnel d'accueil
Transport
Traitement et recyclage

Emballages, papiers et verre = 10 € (6%)

Colonnes de tri
Collecte
Tri
Recyclage

Divers = 9 € (5%)

Apport des professionels sur la plateforme déchets verts,
Collecte cartons,
Surveillance d'une ancienne décharge

Objectif 2021 : perte de poids - 25 kg

DES ÉLÉMENTS QUE NOUS NE POUVONS PAS MAÎTRISER

Les coûts d'enfouissement des déchets non recyclables qui vont augmenter fortement chaque année. Ces coûts sont facturés par les prestataires privés pour chaque tonne de déchets enfouis.
La taxe Générale sur les Activités Polluantes appliquée sur le volume de nos déchets enfouis qui augmente de 160 % entre 2020 et 2025.
Des coûts de transport en hausse (Augmentation du prix des carburants).

« Produire moins de déchets, c'est l'assurance d'une REOM maîtrisée ! »

DES ÉLÉMENTS QUE NOUS DEVONS MAÎTRISER

Intensifier le tri des emballages, des papiers et du verre !
Déposer en déchèterie les déchets qui disposent de filière de valorisation (meubles, cartons, appareils électriques, ...) !
Eviter le gaspillage alimentaire !
Pratiquer systématiquement le compostage des déchets de cuisine !

Communauté de communes Châtaigneraie CANTALIENNE